Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964
Abonnement:
Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I. Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

14ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 21 janvier 1925 No. 46

Des demandes bien raisonnables

La question du français est enfin venue devant la Chambre cette semaine, à Régina.

Au cours d'un rapport élaboré sur l'état actuel de l'enseignement primaire et secondaire en Saskatchewan, l'honorable S. Latta, ministre de l'éducation, a expliqué les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement pour l'enseignement du français dans nos écoles primaires.

Il s'agit de l'adoption d'un programme d'étude pour l'enseignement du français dans les écoles où les commissaires demandent l'enseignement de cette langue et de la reconnaissance des diplômes d'école normale de la province de Québec.

Il n'y a là rien de bien formidable, rien surtout qui justifie l'agitation que les orangistes ont voulu soulever autour de cette question.

Ces bons orangistes s'imaginent que personne au Canada ne doit apprendre et parler une autre langue que l'anglais. Ils soutiennent une thèse d'intolérance et d'ignorance qui les rend parfaitement ridicules. Car, après tout, s'ils veulent se garder, comme de la peste, d'apprendre une langue quelconque en dehors de la leur, c'est leur affaire. Il n'y a qu'à hausser les épaules devant leur stupidité. Mais de quel droit peuvent-ils prétendre dicter aux autres: tu n'apprendras pas ceci et tu n'apprendras pas cela? Qu'ils se refusent par fanatisme certaines branches du savoir et qu'ils s'imposent la pénitence de rester ignorants dans un monde civilisé, grand bien leur fasse! Mais qu'ils veuillent imposer à tous la même ignorance, c'est une autre affaire, et nous leur crions: Halte là! car nous avons une autre conception de l'éducation.

Notre loi scolaire porte malheureusement certaines traces de cette intolérance absurde dans les restrictions qu'elle impose à l'étude des langues, mais enfin elle admet l'étude du français comme matière de classe, à titre facultatif, c'est-à-dire dans les écoles où les commissaires demandent qu'elle soit enseignée.

Alors, dans ces écoles, il est tout à fait logique qu'il y ait au moins un programme d'étude tracé pour l'étude de cette langue, comme il y en a pour toutes les autres matières du cours.

C'est tout ce que nous demandions, et c'était une demande souverainement raisonnable. Le gouvernement a tout simplement comblé une lacune qui durait depuis trop longtemps en consentant à soumettre au Conseil de l'Education, qui doit se réunir prochainement, un programme d'étude pour l'enseignement du français dans les écoles où cet enseignement se donne à la requête des commissaires.

Nos bons orangistes sont tout simplement dans la lune lorsqu'ils prétendent qu'il s'agit de rendre l'enseignement du français obligatoire dans toutes les écoles de la Saskatchewan. Il n'a jamais été question de cela du tout.

Ce n'est pas que ce soit une mauvaise chose en soi, ce serait au contraire une chose excellente, mais enfin nous ne nous occupons que de nos propres affaires, et si les orangistes et autres fanatiques de même farine voulaient bien en faire autant, tout irait bien.

❖ ❖ ❖

Quant à l'équivalence de diplômes aux gradués des écoles normales de Québec, il n'y a là aussi qu'une stricte mesure de justice.

Nous sommes naturellement heureux de féliciter et de remercier le gouvernement de s'être inspiré d'un sentiment de justice en manifestant clairement devant la Chambre, sa volonté de faire cesser sur ce point comme sur celui du programme de français une anomalie qu'il fallait corriger.

Nous n'avons jamais demandé aucun régime de faveur à personne, et nous n'en demanderons jamais.

Nous voulons tout simplement que nos enfants apprennent aussi parfaitement que possible et le français et l'anglais.

Nous ne voulons pas pour nos écoles d'instituteurs unilingues ne sachant parler et enseigner qu'une langue. Nous voulons pour nos écoles des instituteurs *bilingues* sachant enseigner parfaitement le français et l'anglais. Cela c'est une supériorité, puisque c'est une double compétence, et il est bien évident que celui qui possède cette double compétence doit être mis au moins sur un pied d'égalité avec l'instituteur qui ne possède qu'une langue.

Le temps viendra peut-être au Canada où la connaissance des deux langues du pays sera jugée indispensable pour tout instituteur. Déjà les meilleurs esprits chez nos compatriotes de langue anglaise entrevoient ceci comme une nécessité, depuis qu'ils se sont rendu compte que la connaissance du français est éminemment utile et qu'elle est même nécessaire à la bonne entente entre les deux races. Pour nous, Franco-Canadiens, c'est une vérité depuis longtemps évidente.

En exigeant pour nos enfants une connaissance aussi parfaite que possible du français et de l'anglais, nous sommes en avance du temps par rapport à ce qui devrait exister dans le Canada tout entier.

Peut-être les générations futures nous rendront-elles témoignage qu'en défendant notre droit, non seulement nous n'avons fait tort à personne, mais que nous avons contribué au bien de tout le pays et à l'avancement véritable de la cause de l'éducation.

A.-F. Auclair, O. M. I.

Les fêtes du "Devoir"

Les fêtes du quinzième anniversaire du "Devoir" suscitent, dans toute la presse catholique du Canada, des sympathies non équivoques, à l'adresse de son vaillant directeur et de la phalange de journalistes distingués, qui ont contribué si puissamment à relever le ton de nos journaux de toutes couleurs et de toutes allégeances.

Nous devons remettre à la semaine prochaine le récit de ces solennités: mais en attendant, nous prions le "Devoir", d'accepter l'humble hommage de nos voeux et de notre admiration.

—:*:—

Canonisation du Curé d'Ars

Rome.— On vient de lire, au Vatican, le décret "de tuto" concernant la canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars. On a aussi lu le décret concernant les miracles obtenus par l'intercession de la Bienheureuse Mère Sophie Barat, fondatrice des Soeurs du Sacré-Coeur.

Parmi les évèques présents à la cérémonie on remarquait Mgr Rouleau, O.P., évèque de Valleyfield, Canada.—

S. S. Pie XI, commentant les décrets, montra qu'aux deux miracles constatés pour la canonisation de la Mère Barat, s'en ajoutait réellement un troisième celui de la rapidité avec laquelle s'était développé l'Institut des Dames du Sacré-Coeur, malgré la sévérité de la règle, la fermeté de la discipline, la longueur du noviciat, malgré les obstacles extérieurs.

Il dit l'ineffable consolation que procurera aux plus humbles pasteurs des âmes la canonisation du curé d'Ars. Elle sera pour eux une irrésistible invitation à monter vers la perfection, un stimulant à correspondre aux grâces moyennant lesquelles aucune grandeur morale n'est inaccessible.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Contre la Franc-Maçonnerie

L'événement le plus considérable de la semaine en Europe est l'attaque que vient de lancer contre la Franc-Maçonnerie, en Italie le dictateur Mussolini en présentant un projet de loi contre les sociétés secrètes.

C'est le premier chef d'Etat qui prend une attitude aussi décidée contre cette société ténébreuse qui est au fond de toutes les conspirations contre l'ordre social et l'esprit chrétien dans tous les pays du monde

Cette lutte aura certainement des répercussions mondiales et lui coûtera peut-être la vie.

Il faut admirer le courage de Mussolini. Cet ancien socialiste n'est pas encore catholique pratiquant dit-on, mais par plusieurs traits de sa politique il rappelle le grand homme d'Etat catholique Garcia Moreno, et nous devons prier que Dieu lui fasse la grâce d'arriver à la pleine lumière.

—:*:—

Mussolini veut porter le coup de mort à la Franc-Maçonnerie

Rome.— Mussolini vient de présenter un projet de loi destiné à porter le coup de mort à la franc-maçonnerie en Italie. Le projet pourvoit à ce que toutes les sociétés et clubs secrets remettent à la police des copies de leurs constitutions, lois et règlements, de même que la liste complète des noms de leurs officiers et de leurs membres. La négligence à remplir ces formalités entraînera de fortes pénalités. On savait que le gouvernement fasciste méditait une telle mesure depuis plusieurs mois, mais la présentation du projet a créé une profonde impression.

Les députés fascistes ont longuement applaudi le premier ministre, après qu'il eut fait part de sa mesure au président de la chambre et en eut expliqué la nature.

L'Idea Nazionale, qu'on regarde comme interprète fidèle des vues et des projets du gouvernement, fait sur le projet des commentaires de nature à créer une forte impression. Elle déclare que la mesure vise directement la franc-maçonnerie et toutes les sociétés secrètes, qui sont "inconcevables dans la société moderne, puisque ces organisations sont subversives des attributions de l'Etat."

—:*:—

La grande Loge maçonnique d'Italie se dissout

Florence. — Le journal la "Nazione" annonce que la grande Loge des francs-maçons d'Italie vient de se dissoudre, et que seul le Grand Maître Torrogiani garde son poste pour rester en relation avec les autres branches de la franc-maçonnerie internationale.

Cette décision aurait été prise en prévision de l'adoption du bill sur les sociétés secrètes récemment présenté par Mussolini.

—:*:—

Le crucifix dans toutes les écoles d'Italie

L'Osservatore Romano a publié récemment une lettre adressée à son directeur, et l'auteur, après avoir rappelé une ordonnance du gouvernement actuel qui a rendu obligatoire l'exposition du crucifix dans les écoles primaires, dit que même disposition a été prise à l'endroit des institutions d'enseignement secondaire et supérieur. Voici en effet le décret royal qu'il cite:

"Tout institut doit être pourvu du drapeau national; dans chaque salle de cours doivent figurer l'image du crucifix et le portrait du roi."

C'est clair, c'est précis, pas moyen de ne pas comprendre.

—:*:—

La chambre italienne adopte la nouvelle loi électorale

Rome.— La Chambre italienne s'est ajournée samedi après avoir adopté la loi de réforme électorale présentée par Mussolini.

La loi fut discutée article par article et Mussolini a consenti à supprimer le vote plural à la demande d'un certain nombre de députés ouvriers du parti fascite.

—:*:—

Hans Luther chancelier d'Allemagne

Berlin.— Le Dr. Hans Luther, ancien ministre des finances du cabinet Marx-Streseman et ancien maire d'Essen, a réussi à former un cabinet dans lequel Gustave Streseman est ministre des affaires étrangères.

C'est un cabinet de droite formé de l'élément conservateur bourgeois en dehors des socialistes.

Un prêtre devient président de la commission scolaire de Woonsocket

Woonsocket, R. I.— M. l'abbé Adélard T. Laliberté, vicaire à Ste-Anne, a été élu président de la Commission Scolaire de Woonsocket au poste laissé vacant par la mort récente du Dr. William F. Barry. Il y eut une contestation pour l'élection au poste honorable et M. l'abbé A. Laliberté a défait le dentiste J. J. Gearon, ancien membre, par le résultat de 7 à 4.

Le candidat défait présenta ses félicitations à son rival et fit motion de déclarer l'élection unanime.

—:*:—

Un poste catholique de radio couvrant toute l'Amérique

New-York. — Les Pères Paulistes annoncent l'érection d'un poste catholique de radiophonie. Ce poste émetteur sera assez puissant pour être entendu de toute l'Amérique. L'émission de sermons ne tiendra que le second plan, car rien dans le culte catholique ne peut remplacer la messe et le service religieux du dimanche matin.

Il est temps, disent-ils, que les catholiques aient leur place dans l'air, et qu'ils se servent des inventions modernes pour la glorification du christianisme. Si St Paul avait vécu de nos jours, depuis quelques années déjà, il aurait eu son poste de radio.

—:*:—

S. Em. le Cardinal Begin à 85 ans fera le voyage de Rome

Québec. — Son Eminence le cardinal Bégin a célébré le 10 janvier son 85ème anniversaire de naissance.

Malgré son grand âge, le vénérable primat canadien jouit d'une excellente santé.

Cette année, Son Eminence entreprendra, à 85 ans passés, un autre voyage à Rome, à l'occasion de l'Anné Sainte. Il est pratiquement décidé qu'il fera ce long voyage. Le cardinal partira probablement à la fin de mars, en compagnie de M. le chanoine Vaillancourt et d'un secrétaire. Récemment encore, le vénérable archevêque de Québec disait que les cérémonies de l'Année Sainte l'attiraient vers la ville éternelle et qu'il souhaitait que la Providence lui permit d'en être l'heureux témoin avec les autres membres du Sacré Collège et les milliers de personnes ecclésiastiques du monde entier. Son Eminence profitera sans doute de son passage à Rome pour assister à la béatification des huit jésuites martyrisés au Canada.

—:*:—

Une victoire catholique dans le Michigan

Lansing, Michigan. — La Cour suprême vient de donner gain de cause aux catholiques de Rivière Rouge, Mich., contre le bureau des commissaires de l'école publique, qui avait refusé l'usage du gymnase de l'école au cercle dramatique de Notre-Dame de Lourdes. Le jugement est basé sur cette loi de l'Etat du Michigan, qui permet l'usage des salles de récréation des écoles publiques à tous les citoyens du district, pourvu que ce soit pour des fins éducationnelles et civiques.

On sait qu'il y a bon nombre de Canadiens-français établis à la Rivière Rouge: ils composent une forte partie de la population catholique, contre laquelle le bureau des commissaires avait entrepris la lutte. Comme presque partout ailleurs, à Rivière Rouge les catholiques paient des taxes, supportent les écoles, et quand vient l'heure des élections ils ne songent pas à s'organiser pour nommer l'un des leurs à l'administration de leurs affaires. Les protestants s'emparent des positions et s'arrangent pour ne reconnaître aucun droit aux catholiques.

—:*:—

Mort d'une fondatrice

Saint-Hyacinthe.— A la maison mère des soeurs de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe, est décédée, dans sa 93ième année, la révérende soeur Guibert, l'une des fondatrices de la congrégation au Canada.

Elle vint au pays en 1853 et était la seule survivante de six religieuses fondatrices.

Les dernières heures de la Session à Régina

Régina. — Le travail de la session est enfin terminé et le parlement a été prorogé vendredi soir.

Les dernières séances de nuit se sont prolongées jusqu'à une heure avancée du matin, pour faire adopter les derniers estimés budgétaires au montant de $10,169,000.

Il y a eu quelques objections apportées à certains items, notamment au salaire du sous-ministre de la santé publique, le Dr Seymour, qui reçoit $6,000. par année, mais il est vrai qu'il remplit une double fonction.

Amendemment de l'opposition au budget.

En amendement au budget, M. Turner, chef de l'opposition a proposé que la taxe provinciale sur le revenu public qui est de 2 millième soit diminuée d'un demi millième.

Le premier ministre Dunning a fait remarquer que c'était une attitude contradictoire de la part de l'opposition en vue seulement de faire du capital politique, et l'amendement a été défait par 43 vois contre 11.

Centralisation dangereuse

M.Turner dit que l'administration de 3,000 à 4,000 districts scolaires comme unités distinctes est une perte d'argent et il propose d'unir plusieurs districts scolaires sous une administration centrale.

M. Dunning lui répond que l'expérience serait coûteuse et que cette centralisation pourait facilement devenir tyrannique ce qui serait loin de compenser l'économie problématique.

Discours de l'hon. Dr Uhrich

L'hon. Dr Uhrich, ministre de la santé publique, a prononcé un remarquable discours sur les activités de son département.

Les hôpitaux

Depuis six ans, le nombre des hôpitaux dans la province a été porté de 36 à 40, 32,663 patients ont été traités dans les hôpitaux. Le nombre de lits en 1923 est de 2,258. Le gouvernement, sur la base de 50 sous par malade pour chaque jour d'hôpital a donné $300,926 aux hôpitaux en 1923. Au sanatorium, le gouvernement donne $1. par jour par malade.

Des mesures ont été prises pour enrayer la mortalité infantile et les maladies contagieuses, spécialement la tuberculose. La pasteurisation du lait est exigée dans les villes et l'inspection a fait constater qu'il y avait 80,000 vaches laitières tuberculeuses dans la province.

Derniers amendements au bill des liqueurs

Les derniers amendements de la loi des liqueurs définissent que pour le vote à prendre sur une pétition demandant la suppression des magasins de liqueurs dans une localité, les listes provinciales seront employées pour les villes et les listes municipales pour la campagne.

Le vin de messe

Au sujet du vin de messe l'hon. Cross a introduit une nouvelle clause qui donne plus de latitude, en précisant que rien dans la loi ne s'oppose à l'usage du vin de messe, et que l'on peut faire venir le vin de messe d'en dehors de la province.

La loi des liqueurs est adoptée

La loi des liqueurs a été adoptée en troisième lecture vendredi matin.

Le premier ministre a proposé comme son opinion personnelle que les profits éventuels de la vente des liqueurs soient affectés à un fonds d'annuité pour éteindre la dette provinciale.

—:*:—

Les Conservateurs ne sont pas morts

Régina.— C'est ce qu'a déclaré le Dr. J. T. M. Anderson, devant l'association des jeunes conservateurs à l'hôtel Kitchener. "Le parti conservateur, dit-il, n'est pas mort en Saskatchewan, et la preuve en est qu'une grande partie du discours du budget lui est consacrée."

Le Dr. S. F. Tolmie, organisateur fédéral du parti adressa lui aussi la parole, demandant un tarif et des taux de transport moins élevés, et la plus stricte économie.

—:*:—

Le Prince de Galles aura une ferme dans le Sud-Afrique

Cape Town, Sud-Afrique. — Les habitants du Zululand, Natal, veulent faire cadeau au Prince de Galles d'un ranch dans leur pays. Les natifs fourniraient la moitié de la somme requise pour l'achat du terrain, soit 4000 livres sterling.

La question du français devant la Chambre

L'hon. Latta définit l'attitude du gouvernement au sujet de l'enseignement du français

Régina. — Dans un discours élaboré, l'hon. Latta, ministre de l'éducation, a présenté un rapport détaillé des activités du département de l'éducation au cours de l'année écoulée.

Augmentation des districts scolaires, pourcentage d'assistance, nombre d'instituteurs et d'inspecteurs, enseignement secondaire, coût des examens, octrois, etc., ce rapport est rempli de renseignements intéressants et utiles.

Au cours de ses remarques, le ministre de l'éducation a protesté contre la fausse nouvelle lancée par un journal de l'Est *(l'Orange Sentinel, de Toronto)* disant que le gouvernement de la Saskatchewan avait décrété l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles.

Le programme de français

Le seul changement fait est qu'un programme de français a été tracé pour les instituteurs dans les écoles où les commissaires demandent l'enseignement du français, pogramme qui sera soumis au Conseil de l'Education à sa prochaine session.

Après avoir cité l'article 178 de la Loi des Ecoles qui détermine l'enseignement du français à l'école primaire lorsque les commissaires d'un district scolaire le demandent, le ministre fit la déclaration suivante:

"Jusqu'à présent il n'y avait pas de programme d'étude pour guider l'instituteur qui est appelé à faire ce travail. Un programme d'étude a été rédigé qui est prêt à être soumis au conseil de l'Education pour discussion et rapport en conformité avec la loi. Il convenait évidemment, et c'était une chose nécessaire et justifiable de dresser un programme d'étude pour cette matière tout aussi bien que pour toutes les autres matières du cours d'étude. Si cet enseignement (l'enseignement du français) se donne, il faut qu'il soit dirigé. Dire que le gouvernement a capitulé devant qui que ce soit, qu'il a subi une influence indue et qu'il s'est rendu à des demandes injustes extrémistes de la part de qui que ce soit, c'est manifestement une accusation injuste et sans aucun fondement. J'ai cité la Loi qui est parfaitement claire et définie. Il n'y a eu ni tentative faite, ni promesse engagée, ni décision pendante, ni action à prendre par législation, ni demande faite pour rendre l'enseignement du français obligatoire."

Equivalence de diplômes

Un autre point que le ministre a éclairci est l'équivalence des diplômes accordés aux instituteurs et institutrices de la province de Québec.

Le nouveau règlement en vigueur depuis quelque temps à ce sujet est défini dans le document suivant du département de l'Education en date du 1er novembre 1924:

Le ministre de l'Education a approuvé les règlements suivants au sujet de la reconnaissance des instituteurs (ou institutrices) qui ont suivi un cours scolaire et pédagogique et ont reçu des diplômes d'enseignement émis en vertu des règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

Conditions pour être reconnus.

Ne sont reconnus que ceux qui présentent un diplôme supérieur ou intermédiaire de français et d'anglais accordé par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique à la suite d'un cours pédagogique complet dans une école normale reconnue de la Province de Québec. Ceux qui se présentent devront démontrer à la satisfaction du Département par telle épreuve donnée qu'ils savent suffisamment l'anglais pour s'en servir comme langue d'instruction à l'école et subir l'examen que le Département peut demander à ce sujet.

Tous les certificats émis en vertu de ces règlements sont sujets aux règlements du Département régissant les certificats intérimaires.

Les certificats d'instituteurs et de diplômes d'Ecole Normale datés d'avant 1910 ne sont pas reconnus pour un grade équivalent. Les personnes soumettant des certificats acceptés comme certificats de seconde ou troisième classe en Saskatchewan et émis avant cette date peuvent recevoir un status temporaire en attendant réception du rapport des inspecteurs d'écoles de la Saskatchewan.)

Jusqu'à nouvel ordre, l'examen d'anglais sera subi devant le professeur Sinclair Laird, M.A.Ph.D., doyen de l'école de pédagogie au Collège McDonald, Ste Anne de Bellevue, Qué., ou devant quelqu'un délégué par lui et approuvé par le Ministre de l'Education de la Saskatchewan.

Les candidats qui se présentent à l'examen d'anglais devront payer au professeur Laird ou à son substitut un honoraire de deux dollars.

Certificats accordés:

(a) A ceux qui détiennent des diplômes d'Académie ou d'Ecole Supérieure pour le français et l'anglais avec école normale, certificat de seconde classe intérimaire.

(b) A ceux qui détiennent des diplômes d'école modèle ou intermédiaire pour le français et l'anglais avec école normale, certificat de troisième classe bon pour un an.

(c) A ceux qui détiennent des diplômes d'école supérieure accordés en vertu du règlement 160 du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, tel que revisé et amendé au 1er janvier 1923, des certificats de seconde classe intérimaire seront accordés. Ce règlement se lit comme suit:

Rég. 160. "Ceux qui possèdent des diplômes d'école modèle conférés par une école normale avant l'adoption des nouveaux règlements, après enseignement de pas moins de deux ans auront droit à un diplôme d'école supérieure en passant avec succès un examen sur les matières du cours supérieur de l'école normale."

NOTES

1. Les instituteurs auxquels des certificats de seconde classe intérimaire ont été émis en vertu du paragraphe (a) peuvent, en passant l'examen en histoire, en anglais et l'une ou l'autre des matières suivantes, physique, chimie, ou biologie du grade XII, se qualifier pour un certificat de première classe intérimaire en complétant avec satisfaction le cours pédagogique d'école d'été prescrit en vertu des règlements.

2. Des instituteurs auxquels des certificats de troisième classe ont été émis en vertu du paragraphe (b) peuvent se qualifier pour des certificats de seconde classe intérimaire, en suivant le cours pédagogique de dix-huit semaines qui s'ouvre chaque année en janvier à l'Ecole Normale.

3. Les diplômes académiques accordés aux gradués de toute université de la province de Québec à la suite d'examen sans avoir suivi une école normale ne sont pas reconnus.

4. Toute personne demandant un certificat d'instituteur doit soumettre au département les documents suivants dans le texte original:

(a) Le diplôme d'enseignement qu'il possède.

(b) Une déclaration officielle du Département de l'Instruction Publique de Québec certifiant que celui-ci est valide et en vigueur et que le candidat a rempli toutes les conditions du Département, et indiquant le cours scolaire et pédagogique pour lequel il a été accordé.

(c) Un certificat de bonnes moeurs daté dans les trois mois du temps où il est présenté.

(d) Un témoignage récent de l'inspecteur d'école sous lequel il vient d'enseigner.

5. Les candidats qui détiennent des certificats de culture physique devront les soumettre à l'enregistrement.

Les femmes mariées dont les certificats portent leur nom de fille doivent soumettre les documents nécessaires établissant leur changement de nom. Tous les documents soumis seront renvoyés sous pli recommandé.

Régina, 1er novembre 1924.

Le maintien des écoles de la Saskatchewan coûte 14 millions

Voici sur les écoles de la Saskatchewan quelques renseignements intéressants que nous puisons dans le rapport du ministère de l'Education devant la Chambre.

Au cours de l'année 1923, 44 nouveaux districts scolaires ont été organisés ce qui porte le nombre des districts en opération à 5,787.

Au 31 décembre 1923 il y avait dans la province, 4,579 écoles, 24 écoles séparées, 40 écoles consolidées, 20 écoles supérieures (high School) et 912 districts donnant de l'enseignement d'école supérieure.

La moyenne de jours d'école a été de 185 sur 210 pour les districts ruraux et de 203 sur 210 pour districts urbains.

L'assistance scolaire moyenne a été de 63.22 pour cent à la campagne et 72.41 pour cent à la ville, formant une moyenne générale de 66.96 pour cent. A considérer l'assistance possible en tenant compte des froids de l'hiver, la moyenne serait de 84.63 pour cent.

Les octrois scolaires pour l'année s'élèvent à $2,545,623.42 et la dépense totale de la province pour l'éducation est de $3,020,559.00.

(Suite à la page 2)

L'Evangile

Ch. II.—Les épis froissés. La main désséchée. Nombreux miracles

(S. Mt., XII, 1-21; S. M., II, 2-28; III, 1-12; S.L., VI, 1-11.)

Le jour du Sabbat qui suivit la Pâque, Jésus traversait des champs de blé. Ses disciples, pressés par la faim, cueillirent des épis, les froissèrent dans leurs mains et en mangèrent.

Des Pharisiens l'ayant remarqué:

"Pourquoi, leur dirent-ils, faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire les jours de sabbat?"

Et, s'adressant à Jésus:

"Voilà que *vos disciples violent* **le sabbat?"**

Il leur répondit:

"N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il était dans le besoin et qu'il avait faim, lui et ceux qui l'accompagnaient? Il entra dans la maison de Dieu, sous le Grand-Prêtre Abiathar, et prit les pains de proposition que les prêtres seuls ont le droit de manger. Il en mangea et en donna a ceux de sa suite. N'avez-vous pas lu encore dans la Loi, que les jours de Sabbat, les prêtres enfreignent le repos sacré dans le Temple, et ne pèchent point?

"Or, je vous le déclare, il y a ici quelqu'un *de plus grand que le* **Temple.**

"Si vous compreniez seulement ces paroles: "Je veux la miséricorde et non le sacrifice", vous n'auriez jamais condamné des innocents."

Il ajouta:

"Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. Et d'ailleurs le Fils de l'Homme est le Maître, même du sabbat (1)."

Il quitta ce lieu et, à l'un des sabbats suivants, il entra dans une synagogue pour y enseigner. Là, se trouvait un homme, dont la main droite était désséchée. Des Scribes et des Pharisiens, avides de trouver un prétexte pour accuser Jésus, étaient en observation pour voir si, malgré le sabbat, il guérirait cet homme.

Jésus, pénétrant leurs pensées, dit à l'infirme:

"Lève-toi, et tiens-toi là, debout."

Il se leva et se tint debout au *milieu* de l'assemblée.

Les Pharisiens se récrièrent:

"Est-ce qu'il est permis de guérir un jour de sabbat?"

"—Et moi, répliqua Jésus, je vous demande s'il est permis au jour du *sabbat* de faire du bien ou du mal, de sauver la vie ou de la perdre?"

Il *poursuivit:*

"Qui d'entre vous, ayant une brebis tombée dans un fossé, le jour du sabbat, n'ira la prendre pour la retirer? Combien pourtant un homme l'emporte sur une brebis ! Donc il est permis de faire du bien le jour du sabbat."

Et, comme ils se taisaient, Jésus promena sur eux un regard indigné: il avait l'âme navrée d'un tel aveuglement de coeur. Puis s'adressant à *l'infirme:*

"Etends la main!" lui dit-il.

Il l'étendit, et sa main redevint aussi saine que l'autre.

Outrés de dépit, les Pharisiens se demandaient les uns aux autres, comment ils en finiraient avec Jésus. Sortis de là, ils allèrent se concerter avec les Hérodiens sur les moyens de le perdre.

Mais Jésus connaissant leurs desseins, s'éloigna de cette contrée et *se retira sur les bords du Lac avec* ses Disciples.

Il guérissait tous les malades: tous ceux qui souffraient de quelque infirmité se précipitaient sur lui pour le toucher. Dès qu'ils le voyaient, les esprits immondes tombaient à ses pieds, jetant de grands cris et disant:

"Vous êtes le Fils de Dieu!"

Et il leur défendait avec grandes menaces de le découvrir, de même qu'il imposait le silence à tous les malades qu'il avait guéris.

Il était entouré d'une grande multitude de peuple, venue de Galilée et de Judée, de Jérusalem, de l'Idumée, des pays au-delà du Jourdain. Des troupes nombreuses étaient même accourues des provinces de Tyr et de Sidon, au bruit des merveilles qu'il opérait. Aussi demanda-t-il à ses disciples de mettre une barque à sa disposition, pour ne pas être écrasé par la foule.

Ainsi s'accomplissait l'oracle du Prophète Isaïe:

"Voici mon Serviteur, Celui que j'ai choisi, mon Bien-Aimé, en qui mon âme s'est complue. Sur lui, je mettrai mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne disputera point, ne criera point, et personne n'entendra sa voix sur les places publiques. Il n'achèvera point de rompre le roseau à demi-brisé, et n'éteindra point la mèche encore fumante, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice. Et les peuples espéreront en son Nom."

NOTES.

(1) Notre-Seigneur affirme sa nature divine et sa toute-puissance: *Il est plus grand que le Temple;* or, qui est plus grand que le Temple sinon Dieu, à qui le Temple est consacré ! *Il est le Maître du Sabbat;* or, quel est le Maître de la loi, sinon celui qui a fait la loi! Celui-là seul a le droit de l'abroger ou d'en dispenser.

Réponses aux questions

Pourquoi ne fait-on pas la génufléxion quand on prie pour les Juifs le Vendredi Saint?—

La sainte Eglise prie le vendredi Saint pour les bourreaux, ou plutôt les descendants des bourreaux de son Divin Epoux; mais la génufléxion ayant été tournée en outrage contre Lui, elle craint de rappeler le souvenir de cette indignité en renouvelant le geste de l'adoration à propos des Juifs. (Dom Guéranger.)

Quand, un jour de jeûne, après avoir fait un bon repas, l'on se lève de table et que l'on prend encore une bouchée, y a-t-il péché?—

Il n'y a pas péché contre le jeûne, à cause de l'union morale entre cette bouchée et le repas qui vient de se terminer, mais il y a un léger péché de gourmandise.

Le maintien des écoles

(Suite de la page 1)

Les taxes scolaires pour le maintien des écoles au cours de l'année se chiffrent à $10,101,291.29.

90 districts scolaires n'ont pas ouvert l'école ou se sont arrangés pour faire transporter les enfants ailleurs.

Le montant payé en salaire aux instituteurs et institutrices se chiffre à $6,737,771.98.

Il y a 2355 instituteurs et institutrices détenant des diplômes et sur ce nombre 1793 ont été formés en Saskatchewan.

Le coût de la correction des examens de fin d'année se monte à $55,575.85.

Le nombre d'élèves dans les classes au-dessus du grade 8 est de 5,736.

La province maintient 43 inspecteurs d'écoles.

Le coût total de l'éducation dans la province est de $14,080,931. ce qui représente en 1923-24 la somme de $16.99 par tête, contre $17.35 en 1922-23.

—:*:—

Propos Agricoles

Pour parer aux mauvais effets des sécheresses par la culture fourragère

Les périodes de sécheresse comme *celles de l'été dernier mettent* en évidence la valeur de certaines *cultures fourragères destinées* à remplacer le patûrage et les foins qui manquent. Dès cet hiver il faudrait concevoir un plan efficace *pour parer aux désastres si fréquents* amenés par la rareté des pluies.

Fourrages verts.

La culture des fourrages verts constitue un facteur très important dans l'exploitation d'un troupeau laitier. Vers le mois de juillet, quand les paturages deviennent secs et que l'herbe aunit faute de pluie, il est important que les vaches laitières puissent recevoir un supplément d'aliments verts, riches et succulents. Sinon, la production laitière diminue considérablement. Il est assez difficile au cours de l'hiver, même avec les aliments les mieux appropriés, de faire revenir les vaches à la production du commencement de l'été. Voilà pourquoi les fourrages verts doivent servir de transition entre les paturages d'été et les plantes racines ou l'ensilage d'hiver.

On suggère comme fourrage d'été un mélange d'avoine, de pois et de vesce semé à raison de trois minots à l'acre, ou, deux minots d'avoine et un minot de pois. L'orge peut remplacer une partie de l'avoine. De même le seigle d'hiver ou la navette (rape), à raison de un minot de seigle ou deux à quatre livres de navette à l'acre pourront être utilisés au lieu de pois. Pour s'assurer une bonne répartition de ces fourrages pendant un mois ou deux, il faut semer à divers intervalles au printemps et au commencement de l'été.

Le succès de cette culture dépend naturellement d'une bonne préparation du sol et d'une forte fumure qui assure une exubérance de croissance et une grande abondance de feuillage. C'est à cette seule condition que cette culture devient avantageuse et qu'elle nous assure d'une destruction assez radicale des mauvaises herbes. Il y a, encore plus, les fourrages verts par les légumineuses (pois, vesces) qu'ils renferment assurent au sol un enrichissement considérable en éléments.

Donc augmentation de la production laitière, nettoyage et amélioration des sols, voilà les principales raisons qui doivent nous décider à inscrire la culture fourragère au programme de la prochaine campagne de culture.

Ensilage.

L'ensilage de blé d'inde constitue pour les régions chaudes du sud de la province une nourriture sans égale peut-être pour la saison d'hiver. Mais dans les régions plus froides comme celles de Saskatoon et Prince-Albert, il y aurait lieu d'étudier la production d'autres plantes à ensilage vu que les récoltes de blé d'inde à ensilage ne donnent généralement pas satisfaction.

Parmi les plantes à l'essai, il y a le "Soleil". Il a donné en 1923 à la station expérimentale de Rosthern une récolte de 14 à 18 tonnes à l'acre. Durant les cinq dernières années, au Collège d'Agriculture de Saskatoon le rendement moyen du Soleil est environ 50 pour cent plus considérable que celui du blé d'inde. On peut dire d'une manière générale que le blé d'inde donne des rendements satisfaisants dans le sud et le sud-ouest de la province. Dans le nord et le nord-est de la province la saison est plus courte et d'ordinaire l'humidité plus abondante. Dans ces régions, le soleil est très utile et on peut s'attendre à des rendements de quarante à cent pour cent supérieurs à ceux du blé d'inde selon la saison et la richesse du sol.

Le soleil vient bien sur plusieurs sortes de terrains. La terre à blé lui convient tout à fait. Les meilleures récoltes sont obtenues sur les terres argileuses riches en fibre, humus. Signalons encore le fait que cette plante résiste particulièrement bien à la sécheresse et à la gelée.

M.J.-B. Godbout de Marcelin, propriétaire de la ferme de démonstration déclare que tous les animaux de la ferme, à l'exception peut-être des chevaux mangent avec avidité l'ensilage de soleil.

Plantes-Racines

Les cultivateurs qui comptent cette année sur une récolte de 25 à 50 tonnes de plantes-racines, choux de siam, betterave et carottes fourragères n'auront pas trop à se plaindre de la disette de foin. Est-ce chose si difficile de cultiver un acre ou deux de plantes racines? Ceux qui en ont fait l'expérience nous, répondent que non. Lorsqu'on a pris le tour de main nécessaire c'est une chose facile. Les rendements considérables qu'on obtient dédommagent amplement pour tous les travaux.

Avec une culture quelque peu soignée et un sol convenable il est assez facile d'obtenir 20 à 25 tonnes à l'acre et même plus. Depuis 9 ans, à Rosthern, les choux de Siam "Westbury Hall" ont rapporté 25 tonnes en moyenne. En 1923 les betteraves à vaches (mangels) ont atteint 38 tonnes à l'acre.

C'est aussi la récolte la plus sûre. M. W. A. Munro, régisseur de la station expérimentale de Rosthern écrit dans son rapport de l'année 1922:

"La récolte de blé d'inde n'a "rien donné pendant les années de "1915 à 1919 inclusivement, à cau-"se de la gelée en 1915 et 1917, de "la grêle en 1916, de la sécheresse "et des tourbillons de poussière en "1918 et 1919; *tandis que les choux "de Siam ont bien rendu toutes "ces années.* Il n'a pas été culti-"vé de soleils à la station expéri-"mentale avant 1919 mais, à en ju-"ger par les résultats que cette ré-"colte a donnés dans les jardins du "district avoisinant, il y a tout lieu "de croire qu'elle aurait donné des "rendements avantageux tous les "ans à l'exception de 1916, où la "grêle l'aurait détruite."

On choisit de préférence une terre franche ou même une terre bien argileuse après une culture de céréale ou une prairie, ou une jachère d'été (*summer fallow*). Le sol doit avoir été profondément labouré à l'automne. Une bonne fumure cet hiver assurera une pousse vigoureuse.

La culture fourragère voilà le secret du succès de la production laitière, de l'amélioration des sols et voilà la meilleure précaution à prendre contre la sécheresse.

Georges MICHAUD.

—:*:—

Une année de sécheresse

Nous croyons qu'il faut tenir compte de l'avis de l'abbé Moreux, de l'observatoire de Bourges, qui nous annonce une année de sécheresse exceptionnelle. Si l'on admet que l'éminent astronome a fait ses preuves, et que ses connaissances lui ont permis de nous annoncer à l'avance les tremblements de terre du Japon, les cataclysmes de toutes sortes qui se sont déroulés un peu partout en 1924, nous sommes forcés de tenir compte de cette prédiction d'année sans pluie. Il est possible que la sécheresse soit plus prononcée dans certains endroits que dans d'autres; mais il serait tout de même bon de nous préparer en conséquence, et de parer aux résultats que cette éventualité devra comporter.

—:*:—

Pas de pessimisme

—"Le pessimisme est la malédiction d'un pays, et n'importe quel imbécile est capable de prêcher cette doctrine de malheur", proclame, à Ottawa, Sir Campbell Stuart, un Canadien natif de Montréal, et qui est devenu directeur du "Times", de Londres. Il faut être optimiste, au contraire, et entreprendre, avec enthousiasme, affirme-t-il, des choses que nos ancêtres eussent, à peine, osé prévoir.

—:*:—

Le blé de mai atteint $1.97

Winnipeg. — Les options sur le blé de mai ont fait monter le prix à $1.97. Les options de juillet sont à $1.91. Les autres grains montent en proportion.

—:*:—

Les méthodes de vente du blé font hausser les prix

Londres.—M. Hobley, principal acheteur de blé de la Co-operative Society, parlant devant la commission royale, dit que les méthodes canadiennes de la vente du blé sont cause de la hausse des prix. Si les Etats-Unis continuent à maintenir des prix aussi élevé pour leur blé, l'Angleterre devra se tourner du côté des Indes.

—:*:—

Il trouve une mine d'or sur sa ferme

Ottawa.— M. Michel Boudreau, cultivateur, en creusant un puits sur sa ferme, à trois milles d'Alexandria, sur la ligne Ottawa-Montréal, a découvert de l'or qu'il a fait analyser. Quelques échantillons ont donné une valeur de $15 à $20 la tonne. Un autre a atteint $1,085. M. Boudreau a pris aussitôt deux mineurs d'expérience comme associés, et dans le moment ils ont atteint un filon à une profondeur de 45 pieds. On ne sait pas encore quelle est la richesse de la découverte de M. Boudreau. Les spéculateurs suivent l'affaire de près et inutile de dire que la plus grande excitation règne dans toute la région.

—:*:—

Premier char d'huile de Wainwright pour la côte du Pacifique

Wainwright. — Le Canadien National vient de transporter à la côte du Pacifique le premier char d'huile crue des puits de la British Petroleum à Wainwright. On va faire un essai très complet de cette huile comme combustible. Le chargement se fit sous la direction d'un expert en transport d'huile.

—:*:—

La Chine et le Japon, nouveaux marchés pour notre blé

Pendant la période de douze mois ayant pris fin en mars 1923, il est parti par le port de Vancouver, 770,000 boisseaux de froment pour la Chine et 2,610,000 boisseaux pour le Japon. Pendant les douze mois suivants, les exportations de ce produit par le même port et vers ces mêmes pays sont montées respectivement à 5,206,000 et à 7,058,000 boisseaux. D'autre part, on a constaté encore à Vancouver, pendant ces deux mêmes années, que les expéditions de farine et froment à destination de Hong-Kong ont passé de 99,000 à 302,000 barils et celles destinées à la Chine de 270,000 à 504,000 barils. Si l'on consulte les statistiques générales du trafic de ce port canadien, trafic qui se fait surtout avec l'Extrême-Orient, on y relève que les exportations de froment qui ne dépassaient pas 572,000 boisseaux en 1920-1921, ont atteint en 1923-1924, 41 millions 518,000 boisseaux. Quant aux expéditions de farine, elles ont passé pendant cette même période de 103,000 à 1,014,000 barils.

Vu l'importance de la population du Japon et de la Chine, il n'est pas nécessaire que chaque habitant de ces pays mange beaucoup plus de pain pour que la consommation globale s'accroisse dans des proportions capables de bouleverser les conditions du marché. La culture du blé n'est pas inconnue en Chine; elle se pratique même à peu près dans toutes les provinces, qui produisent annuellement environ 26 millions de tonnes de froment. Mais qu'est-ce que cela pour 430 millions de bouches. C'est approximativement deux boisseaux par habitant, alors qu'en Angleterre la consommation est de six boisseaux par tête.

—:*:—

Un chemin de fer pour le territoire de la Rivière-la-Paix

Une forte délégation de l'Ouest a visité Ottawa au cours de la semaine pour obtenir en Colombie anglaise un débouché vers le territoire de la Rivière de la Paix. Pour les provinces de l'Ouest le chemin de fer de la rivière de la Paix est de primordiale importance et c'est ce qu'ont démontré aux membres du cabinet le premier ministre de la Colombie anglaise, M. Oliver, et le premier ministre de l'Alberta, l'hon. M. Greenfield. Le ministre des chemins de fer a admis le bien-fondé de leurs réclamations et il a invité les présidents des chemins de fer à faire tous leurs efforts pour rendre justice à la population de cette région.

Il existe quelques discussions sur les routes projetées, et il a été finalement décidé que les ingénieurs des compagnies règleraient ces détails. L'hon. G. P. Graham a déclaré: "La solution du problème sera comparativement aisée dès que le principe sera adopté". La délégation de l'Ouest s'est dite enchantée du résultat de ses démarches.

Trente millions d'acres de terre arable seront ouverts à la culture dans la région de la rivière de la Paix par la construction du chemin de fer, a déclaré la délégation de l'Ouest au gouvernement. Lorsque le premier ministre a passé dans l'Ouest, l'été dernier, il a déclaré que la politique du gouvernement sera de développer ce territoire.

2 millions de catholiques en Angleterre

Londres. — L'annuaire catholique de 1925 qui donne les dernières statistiques sur l'église d'Angleterre, nous montre que la population catholique d'Angleterre et de Galles dépassé pour la première fois deux millions d'âmes. Les chiffres exacts sont de 2,030,855, en comparaison de 1,997,280 pour l'année précédente.

Les conversions sont au nombre de 12,796, soit près de quatre cents de plus que l'année précédente. C'est là un record.

—:*:—

Une américaine sensible

Un des gardiens d'une propriété historique aperçoit dans le parc une femme en pleurs, agenouillée devant un petit édifice à une certaine distance du tombeau. Il s'approche, la croyant en détresse et offre ses services.

—Merci, dit-elle, je n'ai besoin de rien. Mais je n'ai pu retenir mes pleurs devant la tombe du Père la Patrie.

— Je comprends, cela, madame, fait le gardien poliment; mais ceci n'est pas le tombeau; c'est la glacière de la propriété.

Sa Grandeur Mgr Prud'homme et le "Patriote de l'Ouest"

Ce que disent les journaux de l'Est de la campagne d'abonnements entreprise par Sa Grandeur en faveur du "Patriote" —L'appréciation du "Devoir", du "Droit", de l'"Action Catholique", de la "Patrie" et de la "Presse".

Voici d'abord le magnifique article de M. Omer Héroux dans le Devoir du 8 janvier, auquel nous faisions allusion la semaine dernière.

La mission de S. G. Mgr Prud'homme

Pour le "Patriote de l'Ouest"—Emouvant témoignage— Précieux hommage.

Nous n'avons pu que signaler la présence à Montréal de Mgr l'Evêque de Prince-Albert et Saskatoon et l'objet principal de sa mission. On nous permettra d'y revenir aujourd'hui avec quelque détail.

N'est-ce point un spectacle émouvant et qui prête à d'utiles réflésions que celui de cet évêque qui se fait ainsi publiquement l'agent d'un journal catholique? N'est-ce point la plus éloquente preuve de l'extrême intérêt qu'attache à l'apostolat par la presse le vénérable prélat? Pie X, patriarche de Venise, déclarait, dit-on, qu'il vendrait au besoin sa croix pectorale pour assurer la vie du journal catholique de sa ville. Pour être d'un autre type, le geste de Mgr Prud'homme ne s'inspire-t-il pas de la même pensée? ne traduit-il pas, sous une forme différente, la même conviction, la même volonté ardente?

Mgr l'Evêque de Prince-Albert, gouverne un diocèse en plein développement, aux besoins multiples, augmentés encore par la diversité d'origine de la population catholique, par sa dispersion à travers une majorité protestante. Il se fait tout à tous, il emploie à l'édification et à la conservation de ses ouailles toutes les ressources du zèle et du dévouement. Il a accueilli dans son diocèse de nombreuses congrégations religieuses, il vient d'en fonder une nouvelle, il a considérablement augmenté le nombre de ses prêtres, fondé des hôpitaux, etc Sa remarquable connaissance des langues— Mgr Prud'homme est l'un des premiers linguistes du pays— lui permet de prendre avec ses ouailles d'origines diverses un contac direct.

Et ce chef de diocèse, qui est assurément l'un des hommes occupés de ce pays, prend cependant le temps de s'en venir dans notre vieille province faire besogne—nous ne disons pas de quêteur, puisqu'il offre une riche matière en échange du peu d'argent qu'il demande—mais de solliciteur pour le Patriote.

***

Preuve magnifique, encore une fois, de la haute importance qu'offre à ses yeux l'apostolat de la presse; preuve émouvante aussi de la profonde estime qu'inspire au vénérable prélat le Patriote de l'Ouest.

Rarement journal aura reçu de l'autorité compétente plus bel, plus touchant hommage. Et ce geste, nos lecteurs ne l'ignorent pas, n'est point le premier que pose Mgr l'Evêque de Prince-Albert. D'accord avec le vénérable archevêque de Régina, Mgr Mathieu, il a fondé l'Aide au "Patriote", dans le comité patronage duquel figurent d'éminentes personnalités. Avant de s'adresser à la province de Québec, il a jeté à ses propres ouailles, à ses compatriotes de langue française de la Saskatchewan, les plus pressants appels.

Ces appels ne sont point tombés dans le vide. Mais, d'une part, les amis du Patriote sont en face de besoins urgents; d'autre part, la Saskatchewan française n'est pas la seule qu'intéressent la vie et le succès du Patriote.

Si, pour nos compatriotes de la Saskatchewan, le Patriote est le journal qui, dans ce milieu en majorité protestant, maintient la tradition et expose le point de vue catholique; s'il est en plus le clairon qui sonne l'alarme, le bon soldat des droits de la minorité française, l'indispensable lien entre ses divers groupes, le précieux porteur de mots d'ordre, il est pour nous de la province de Québec un superbe champion d'avant-garde, dont l'action nous sert de façon très directe, un important et sûr informateur.

Par lui, nous pouvons suivre d'assez près ce qui se passe là-bas, sentir battre le coeur de ce groupe franco-canadien; par lui, comme par toute cette admirable presse qui travaille au delà de nos frontières, nous pouvons prendre une plus nette conscience des réalités catholiques canadiennes et françaises, éviter de nous laisser enliser dans l'égoïsme provincial, dans le béate satisfaction qui peut développer chez nous l'absence de luttes très violentes.

En nous demandant de fortifier par l'abonnement le journal qui lui tient tant à coeur, Mgr Prud'homme ne nous demande donc en réalité que de travailler à notre défense, que de nous assurer, sur une partie considérable de notre pays, sur des milliers et des milliers de nos coreligionnaires et de nos compatriotes, de plus abondantes sources d'information.

S'il était besoin, dans ce journal, d'insister sur l'importance des groupes français de l'Ouest, nous n'aurions qu'à transcrire certaines statistiques que voulait bien nous communiquer l'autre soir S. G. Mgr Prud'homme et qui sont extraites, pour 1911, du recensement officiel, pour 1921, de l'annuaire statistique fédéral de 1924. De ces statistiques, il résulte que la population française du Manitoba est passée, pendant cette décade, de 30,944 à 40,638, celle de l'Alberta de 19,835 à 30,913, celle de la Saskatchewan de 23,251 à 42,152, soit, pour le Manitoba, une augmentation de 65.72% pour l'Alberta, de 77.92, pour la Saskatchewan, de 90.64 et, pour les trois provinces prises en bloc, de 78%. Il en résulte aussi que la population française actuelle des trois provinces de l'Ouest dépasse de 50,000 environ celle de la Nouvelle-France de 1765.

On avouera que cela doit compter.

***

On ne s'étonnera point que nous veuillions ici faire à l'appel de S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert un écho direct.

Pour nous y dérober, il nous faudrait démentir nos vieilles et chères thèses sur l'importance de la presse, sur la solidarité catholique, sur la fraternité franco-canadienne, sur le devoir que le groupe français de Québec a de s'intéresser aux minorités extra-québecquoises et de les aider dans la mesure du possible.

C'est un démenti que nous n'avons pas la moindre envie de nous infliger. Nous en sommes d'autant moins tentés que les représentants les plus qualifiés des minorités de l'Ouest ne nous ont jamais ménagé leur sympathie.

Nous rappelons donc que S. G. Mgr Prud'homme recevra à l'Archevêché de Montréal tous les abonnements qu'on voudra bien lui adresser pour le Patriote de l'Ouest (abonnements à vie, pour les particuliers,$25; abonnements à perpétuité, pour les institutions, $100). Il en accusera personnellement réception à tous les souscripteurs.

Omer HEROUX,
(Le Devoir)

———:*:———

Un article du "Droit"

De son côté le Droit, *sous la signature de son rédacteur en chef M. Charles Gautier, signale dans un magnifique article le "geste épiscopal" de MgrPrud'homme. "Heureux évêque, heureux journal, heureux diocésains!" écrit-il. Tous nos remerciements au* Droit *pour son aimable appréciation.*

UN GESTE EPISCOPAL

Dans le temps, les évêques des lointaines régions de l'Ouest canadien entreprenaient de longs voyages afin de tendre la main pour construire des églises, élever des écoles et des hôpitaux, fonder de nouvelles paroisses ou de nouvelles missions. L'oeuvre de l'apostolat catholique dans l'Ouest est loin d'être terminée et les vieilles paroisses françaises de l'Est sont toujours heureuses d'accueillir les évêques missionnaires.

Il s'agit maintenant pour les chefs spirituels des diocèses ou des vicariats apostoliques de l'Ouest, non seulement d'étendre leur champ d'apostolat, mais encore de consolider l'oeuvre accomplie jusqu'ici, d'établir un lien de cohésion entre les paroisses que séparent d'énormes distances, de protéger contre l'adversaire les institutions nées d'un profond attachement aux traditions religieuses et nationales.

C'est pourquoi nous avons aujourd'hui sous nos yeux l'admirable et consolant spectacle d'un évêque quittant sa ville épiscopale de Prince-Albert pour venir dans la province de Québec, solliciter des abonnements au "Patriote de l'Ouest", le seul hebdomadaire de langue française de la Saskatchewan.

Nous lisons en effet dans le "Devoir" d'hier: "S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, vient d'arriver à Montréal où il passera quelques jours.

"L'un des principaux obectifs de l'actuelle visite à Montréal du jeune évêque de l'Ouest, c'est la ceuillette d'abonnements à vie pour le "Patriote de l'Ouest", le vaillant organe de défense catholique et française que publient à Prince-Albert, sous la direction du R.P. Auclair, O.M.I., nos compatriotes de la Saskatchewan."

Un autre quotidien de Montréal qui ne nomme pas le "Patriote de l'Ouest", de peur, sans doute, de nuire à sa gigantesque circulation, fait connaître le but du voyage de Mgr Prud'homme: "Mgr Prud'homme nous exprime les sentiments patriotiques dont son âme est remplie. Natif de la Rivière-Rouge, il a été formé dans l'amour de la France et de la province de Québec. Il a foi dans la survivance française dans l'Ouest. Nos compatriotes s'y savent dans leur pays, un pays bilingue, et ils connaissent leurs droits. Mais ils ont besoin de savoir comment les revendiquer. Cela amène Mgr Prud'homme à parler de son vaillant organe diocésain, une des oeuvres qui lui sont le plus chères. Il compte sur ce journal pour continuer ses efforts pour la cause nationale, quand Dieu l'aura rappelé à lui. Aussi, est-il venu passer quelque temps à Montréal dans le but de recueillir des fonds, sous forme d'abonnements. Il compte sur les citoyens de la province de Québec pour coopérer avec lui. C'est, selon lui, une bonne manière de travailler à la cause catholique et française."

L'évêque de Prince-Albert a donc une haute idée du "Patriote de l'Ouest", un des plus vaillants représentants de la presse catholique et nationale du pays. Connaissant la valeur et l'importance de l'organe de ses diocésains, il ne craint pas de quitter pour quelque temps son diocèse et d'aller solliciter lui-même des abonnements. Heureux évêque, heureux journal, heureux diocésains!

Mais ce n'est pas la première fois que Mgr Prud'homme dit ouvertement ce qu'il pense du "Patriote de l'Ouest". Au mois de septembre dernier, il écrivait: "En outre de l'enseignement donné dans nos écoles et du haut de la chaire, nous avons notre journal: "Le Patriote de l'Ouest". C'est notre bien, notre propriété. Les services qu'il a rendus à la cause du français dans l'Ouest, lui donnent droit à notre sympathie. C'est un des meilleurs et des plus puissants agents d'action française. Chaque semaine, il apporte à des milliers de lecteurs de la bonne et saine littérature. Il lui faut faire bon accueil, l'aider à vivre, à se développer, à se perfectionner. Pourquoi tous nos compatriotes de la province ne tiendraient-ils pas à honneur d'être abonnés à notre journal? Combien parmi nous qui dépensent chaque année des sommes considérables, alors qu'en versant annuellement la modique somme de deux dollars, ils assureraient, à eux et à leur famille, le réconfort d'un peu de vie française au foyer et le mérite de soutenir une oeuvre indispensable, dans cette province pour la défense de nos droits.

"En présence des dangers qui nous menacent, j'ai donc pensé qu'il fallait à tout prix sauvegarder l'existence de notre journal et prendre des moyens pratiques de lui venir en aide. Je viens d'approuver et d'encourager un comité de propagande dont le but sera de recueillir des fonds et surtout de nouveaux abonnés, de stimuler le zèle des amis de la bonne cause et d'enrôler de nouvelles recrues. Semons de la vie française et nous moissonnerons de l'action française! N'attendons pas qu'on nous donne la permission de conserver notre vie, affirmons sans honte et sans crainte notre droit de la défendre.

"Dès maintenant, ce comité fera un chaleureux appel à tous les nôtres, invitant tout spécialement les curés des paroisses de ce diocèse à collaborer efficacement à l'oeuvre que je considère souverainement importante, au point de vue catholique et français, de l'aide à notre journal, en vue d'assurer la survivance de notre groupe dans cette province de la Saskatchewan, la plus riche de l'Ouest en espérances d'avenir."

Vers la même époque, Mgr Mathieu, archevêque de Régina, écrivait: "Personne mieux que nous ne comprend le rôle essentiel qu'a joué le "Patriote de l'Ouest" en cette province: personne plus que nous n'apprécie le bien immense que ce journal a fait chez nous depuis sa fondation.... Il ne faut pas que cette oeuvre importante disparaisse, car, du même coup, la vie française serait gravement exposée à disparaître avec elle dans nos plaines."

Ces paroles et l'acte qu'y joint Mgr Prud'homme sont d'une haute portée. Puissent-ils faire comprendre à tous les catholiques de langue française la nécessité de soutenir les journaux entièrement dévoués à la défense des intérêts supérieurs de la foi et de la nationalité.

Charles GAUTIER.
(Le Droit)

———:*:———

L'"Action Catholique"

La nouvelle de la visite de Mgr Prud'homme à Monréal a aussi réveillé des échos très sympathiques à Québec.

Dans l'Action Catholique *du 12 janvier, M. Ferdinand Bélanger, un jeune à l'âme ardente et apostolique qui rédige avec beaucoup de verve et de talent la chronique quotidienne de l'actualité, relève le beau geste épiscopal signalé par M. Omer Héroux et M. Charles Gautier. Après avoir dit ce qu'est l'évêque missionnaire, il ajoute:*

"Un évêque missionnaire, Mgr Prud'homme est actuellement à Montréal.

"Il vint l'an dernier et demandait pour son diocèse de Prince-Albert et Saskatoon, des prêtres selon le coeur de Dieu et de son vicaire, des missionnaires décidés à connaître à fond la langue des immigrés étrangers en ce pays afin de s'assimiler à eux plutôt que de chercher à les assimiler.

"Cette année, le même apôtre, "héritier des géants de l'apostolat dans l'Ouest" — comme disait l'abbé Philippe Perrier au dîner-causerie de l'"Action française" en l'honneur de Mgr Prud'homme, le 1er mars 1924—revient parmi ses compatriotes de l'Est, et, cette fois, afin de mener campagne de propagande en faveur d'une oeuvre de presse catholique. Il demande des prêtres et des abonnements à un journal catholique.......

"Qu'un évêque missionnaire, immédiatement après avoir demandé des prêtres, recherche des lecteurs et des ressources pour son journal, ce geste apostolique, à la cardinal Sarto, ouvrira peut-être les yeux des braves gens qui ne comprennent pas encore les raisons de leur devoir envers la presse catholique. En cette matière, comme en bien d'autres, les fils des ténèbres sont habiles, entreprenants, rusés, et les fils de la lumière de pauvres imbéciles qui ne savent bien que tirer dans le dos de leurs troupes d'attaque."

Après avoir cité le témoignage que M. Héroux rend au "Patriote de l'Ouest", *M. Bélanger conclut:*

"Pour les gens de bonne volonté qui saisissent la portée d'un geste comme celui de Mgr Prud'homme, qui peuvent y répondre favorablement, qui veulent s'abonner au "Patriote de l'Ouest", nous ajoutons ce renseignement pratique de M. Héroux "que Mgr Prud'homme recevra à l'Archevêché de Montréal, tous les abonnements que l'on voudra bien lui adresser pour le "Patiote de l'Ouest" (abonnements à vie, pour les particuliers, $25.00; abonnements à perpétuité pour les institutions, $100.) Il en accusera personnellement réception à tous les souscripteurs."

"Il y a là, en particulier, une belle occasion offerte à nos organisations patriotiques de commettre une bonne action pour la modique somme de $100. Les organes de presse catholique et indépendante valent plus pour la survivance nationale et comme influence patriotique que la construction et la circulation de chars allégoriques à des dates déterminées. Qu'on prenne garde que nous ne voulons pas de mal aux chars allégoriques; ils font, une fois l'an, une excellente oeuvre de publicité patriotique. Mais nous voudrions qu'on assiste davantage ceux qui s'efforcent de rendre la publicité patriotique une affaire de chaque mois, de chaque semaine, et même de chaque jour, par la publication d'un mensuel, d'un hebdomadaire ou d'un quotidien catholique et français.

"Nous sommes bien exigeants"....

Ferdinand BELANGER.

La "Patrie" et la "Presse"

La Patrie *et la* Presse *ont aussi publié une entrevue de Sa Grandeur Mgr Prud'homme sur les progrès du diocèse de Prince-Albert, et sur la campagne qu'a entreprise Sa Grandeur en faveur du* Patriote.

"Le but du voyage de Mgr Prud'homme, écrit la Patrie, *est de recueillir dans l'est des abonnements au journal de propagande le* Patriote, *publié à Prince-Albert. Les abonnements à vie sont de $25; ceux pris par groupement sont de $100."*

La *Presse* au cours de son entrevue, signale aussi le but du voyage de Sa Grandeur, en termes sympathiques, mais sans mentionner nommément le *Patriote*, qu'elle appelle par erreur un organe diocésain, tandis qu'il est bien connu de tous que notre journal est l'organe de toute la population française de la Saskatchewan.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le général de Castelnau parcourt la France

Le vaillant général de Castelnau parcourt la France pour organiser les catholiques. Partout il est acclamé par la foule.

Parlant l'autre jour à Vaucluse devant 7,000 catholiques, il précisa le but de la fédération nationale catholique, qui est d'organiser fortement les catholiques contre leurs adversaires et la franc-maçonnerie. Les loges veulent "ouvrir les portes de la Patrie aux traitres et aux déserteurs et désirent montrer le chemin de l'exil aux religieux qui l'ont défendue". Au milieu des acclamations, les 7,000 catholiques votent un ordre du jour réclamant avec le maintien de l'ambassade au Vatican et le respect de la parole donnée aux provinces recouvrées, la liberté pour toutes les Congrégations religieuses et l'abolition de toutes les lois laïques portant atteintes aux droits et à la liberté des catholiques.

———:*:———

Chez les bretons—Une assemblée de 52,000 hommes

Rennes, S. P. — Jamais le pèlerinage si célèbre de N.-D. du Folgoët n'attira pareille foule de catholiques. Le travail cessa de Brest à Morlaix; dans les fermes, il ne restait que des femmes, des vieillards et des enfants.

Comme en 1903, lors de l'expulsion des religieuses, d'interminables cortèges couvrirent les routes du Léon et du Tréguier; les longues filées de voitures, les cavaliers au large feutre bouclé d'argent de St-Paul de Léon et des autres paroisses, les groupes de piétons, les auto-cars et les limousines, toute cette foule d'hommes se rendit au Folgoët, comme le peuple romain se retira jadis sur l'Aventin. Elle s'en allait au sanctuaire de Notre-Dame protester contre la politique antireligieuse du gouvernement et réclamer la liberté.

L'ordre fut parfait, comme il le fut à Quimper; les catholiques priaient.

A 1 heure, les cloches du sanctuaire se mirent en branle, la foule se rassembla; S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, sortit de la maison du doyen; près de lui, MM.Fortin, sénateur; Paul Simon, Inizan, Henry, Jadé, Balanant, députés. Combien étaient-ils les catholiques bretons, serrés autour de leurs drapeaux et de leurs fanions tricolores ? On comptait sur 30,000 hommes. L'ordre du jour parla de plus de 50,000; en fait, ils étaient 52,000.

A 1.30 h. S. G. Mgr Duparc et MM. les députes Henry, Inizan, Balanant, ceints de leur echarpe, prirent la tête du cortège.

Marchant six de front en rangs serrés, une colonne de Bretons s'ebranla précédée de sa musique; ils s'avancèrent par canton et par paroisse, conduits par leurs maires. Des pancartes, disant leurs revendications se dressaient autour de drapeaux tricolores. Trois colonnes débouchèrent ainsi. Ce fut un spectacle grandiose que donna alors cette multitude de catholiques couvrant de leur voix de tonnerre le son des cloches et le chant des musiques. Quand les strophes du cantique de N.-D. du Folgoët ou celles du "Nous voulons Dieu" s'apaisaient un instant, les innombrables pancartes proclamaient leurs revendications: "Le droit commun, rien de plus, rien de moins." "La paix dans la justice et la liberté." "Français comme les autres". Libres comme les autres". Egaux comme au front." "Ils ne partiront pas." La musique jouait: Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine; les hommes chantaient: Nous voulons Dieu dans nos écoles.

Dans la vaste plaine se dressait une tribune monumentale; Mgr Duparc et les parlementaires la gravirent, et les trois colonnes de manifestants se groupèrent à l'entour. Dans le silence le plus religieux qui se fit soudain, les haut-parleurs multiplièrent la voix de S. Gr. Mgr Duparc, qui présenta les orateurs.

Les milliers d'auditeurs applaudirent ces fières déclarations de liberté et de lutte contre les lois injustes, et ce fut encore par une formidable ovation qu'ils accueillirent l'ordre du jour de résistance.

———:*:———

En plein centre communiste

Paris. — L'autre dimanche, à Romilly, dans l'Aube, à la Maison du Peuple, devant plus de 800 personnes parmi lesquelles les communistes et les socialistes étaient en grand nombre, deux orateurs de la D. R. A. C. sont venus expliquer pourquoi ils estimaient que les religieux et les religieuses après cinq années de guerre où ils ont fait leur devoir comme tout bon francais avaient le droit de vivre en paix sur la terre de France qu'ils ont contribué à sauver.

Un orateur communiste, M. Oudin et un orateur socialiste, M. Caïli, leur répliquèrent. Puis deux prêtres prirent la parole. Le tout ne se passa point sans interruptions saugrenues et discourtoises. Mais, en somme, les catholiques purent présenter leur point de vue et rallier nombre d'auditeurs aux idées de justice qu'ils défendaient A tout prendre, réunion fort bienfaisante.

———:*:———

Les lois iniques n'obligent pas

D'une conférence de M. René Bazin aux institutrices libres de Paris:

"Non, mesdames, vous ne ressemblez pas aux autres, parce que vous croyez en Dieu. C'est Lui qu'on vise en inquiétant tout l'enseignement libre. Le mot persécution est absolument juste. Les païens qui la veulent ont les mêmes ignorances, les mêmes préjugés que ceux d'autrefois, la même haine, accrue, cependant, de ce fait que bon nombre d'entre eux sont des rénégats.

"Vous serez défendues par les hommes dont c'est l'affaire de s'organiser et de résister. J'ai vu naguère les expulsions, les inventaires, et je constate que les catholiques avertis par le passé, sont plus résolus qu'ils ne le furent alors, parce qu'ils sont mieux encadrés, et de plus près. Les évêques leur rendent un service signalé, en leur répétant que les lois iniques n'obligent pas.

"Sur les murs de Paris, J'ai lu, ces jours-ci, l'affiche portant comme titre: "Nous ne partirons pas". Elle était très lue. La marchande des quatre-saisons, l'égoutier, le livreur à tricycle disaient, après l'avoir lue: "Ils ont raison ces gens-là, et puis, c'est envoyé!" Vous non plus, Mesdames, vous ne partirez pas; je suis sûr que vos chefs vous en donneront l'ordre, à supposer que semblable tentation vous soit venue. Il y a trop besoin de tous les honnêtes gens, dans notre France qu'on voudrait encanailler. Ne demeurez cependant pas passives. En dehors de vos classes, et dans les nombreuses occasions que vous avez de converser avec les gens du quartier, dites ce qu'il faut penser de cet esprit de folie qui s'oppose à la paix publique au moment où elle est plus nécessaire. Montrez que cette volonté d'enlever toute religion aux enfants que vous élevez va droit contre le bonheur, même humain de chacune d'elles; qu'il n'y a point de cruauté plus grande que celle qu'on médite contre ces faiblesses qui vous sont confiées, ni rien de moins français.

Et puis, ne craignez pas. Les crimes annoncés ne sont pas accomplis pour cela. Nos ennemis, puisqu'il faut les appeler de ce nom-là, n'iront pas plus loin que Dieu ne le veut. Ils auront leur Marne, eux aussi.

———:*:———

Les catholiques sont exclus

Paris. En exécution d'un voeu émis par le congrès des instituteurs cégétistes tenu à Lyon en septembre dernier, M. François Albert adresse aux préfets une circulaire ordonnant de ne pas choisir comme délégués cantonaux les pères de famille catholiques, qui confient leurs enfants à des établissements libres. Les délégués cantonaux ont, comme on le sait, la charge d'assurer la fréquentation scolaire, de veiller à l'hygiène, à l'outillage scientifique, aux bibliothèques et à toute l'installation matérielle de l'école. Le ministre de l'Instruction publique exclut donc d'un droit général tous les catholiques ayant leurs enfants dans des institutions libres, et cela uniquement parce qu'ils sont catholiques.

———:*:———

La population de la France diminue encore

Paris. — Il résulte des chiffres publiés par le gouvernement sur le mouvement démographique en 1924 qu'il est plus défavorable encore que celui de l'an dernier. Si l'on considère, en effet, l'ensemble des neuf premiers mois, on constate, en 1924, par rapport à 1923, une diminution de 11,023 naissances et une augmentation de 15,290 décès; aussi l'excédent des naissances sur les décès qui était de 78,451 en 1923, est-il tombé en 1924 à 52,138. Le nombre des mariages est resté stationnaire, mais celui des divorces a crû de 2,077, soit 14 pour cent.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

NORTH-BATTLEFORD. — F. J. Schlienan, fermier du district de Rabbit Lake, s'est tiré une balle dans la tête et est venu mourir à l'hôpital Notre-Dame.

OKOTOKS, Alta. — Le sud de l'Alberta est infesté de lièvres de prairies qui dévorent tout. On en a pris jusqu'à 5,000 dans une semaine sur un seul ranch.

CALGARY, Alta. — Le Prince de Galles qui doit faire un voyage au Sud-Africain ne viendra pas au Canada cette année, mais il doit y venir l'an prochain et faire visiter son ranch de High River à sa soeur la princesse Mary, Vicomtesse Lascelles.

REGINA. — L'ancien caricaturiste du *Morning Leader*, John McNaughton vient de mourir à New-York, victime d'un accident d'automobile.

PARKLAND, Alta. — Un élévateur rempli de grain vient de bruler. Les pertes sont de $20,000.

LETHBRIDGE Alta — Le froid persistant dans le sud de l'Alberta fait craindre pour la sécurité des bestiaux sur les ranches, quoique les pertes jusqu'à présent ne soient pas considérables.

QUEBEC.— M. Arthur Lavigne, musicien bien connu à Québec et à Montréal, est décédé, dimanche, à l'âge de 80 ans.

SAN FRANCISCO —L'entrée principale du Palais de Justice ici a été entièrement démolie par une bombe qui a explosé au moment où plusieurs agents de police marchaient dans le corridor.

CINCINNATI.— S. G. Mgr Henri Moëller, archevêque de Cincinnati, vient de mourir. Il avait été sacré évêque de Columbus, en 1900, et promu au siège archiépiscopal de Cincinnati, en 1904.

JERUSALEM.—Il est question, du remplacement de Sir Herbert Samuel, le haut commissaire actuel, par le major général Sir George MacMoon. Le gouverneur de Jérusalem, Sir Robert Stors, serait, dans cette combinaison, premier secrétaire du haut commissariat.

LONDRES.—Une dépêche de Rome au "Daily Telegraph", rapporte que les éléments extrémistes du fascisme ont incendié l'immeuble d'un journal catholique, à Pise, ce qui aurait provoqué de vives protestations de la part du clergé italien.

MONTREAL.— Sir Lomer Gouin, M. Esioff Patenaude, député de Jacques-Cartier à la Législature, M. Charles-Emile Laurendeau, ancien juge de la Cour supérieure et ancien avocat de la ville, M. Léo-G. Ryan, directeur de la Banque canadienne nationale, et M. Donat Raymond, de l'hôtel Windsor, ont été élus membres de la commission administrative de l'Université de Montréal.

La consommation du thé augmente considérablement

La consommation du thé, d'après des estimés, a augmenté en 1924 de trente neuf millions de livres. Le résultat est que le prix peut atteindre $1.00 la livre, mais même à ce prix le thé est le breuvage le meilleur marché du monde, excepté l'eau.

Achats importants d'obligations du Gouvernement Français

A la suite des nouvelles encourageantes relativement à la consolidation de la dette publique en France, et à l'attrait de leur rendement aux taux actuels, les Obligations de 6% du Gouvernement Français sont achetées par grosses quantités comme valeurs de placement par les capitalistes du Canada.

La meilleure description à en faire c'est, de les désigner comme représentant les "Obligations (Françaises) de la Victoire" parce qu'elles sont estimées pour l'épargne française au même titre que les Canadiens considèrent leurs propres Obligations de la Victoire.

Toute amélioration du taux actuel du franc entraînera forcément des prix élevés pour les titres du Gouvernement Français et comme les conditions économiques et financières au moment présent présagent à brève échéance un mouvement de hausse du franc, les spéculateurs sont généralement d'opinion que c'est maintenant le moment le plus opportun d'acheter.

Au premier rang parmi ceux qui ont, avec persévérance recommandé l'achat des valeurs du gouvernement de notre ancienne alliée, figure la maison de placement bien connue de C. M. Cordasco & Compagnie, spécialistes dans le commerce des titres des gouvernements étrangers, dont les offres détaillées paraissent dans ces colonnes.

Alors qu'il s'est présenté, dans le passé, des exemples marquants des différences de prix parmi les courtiers en obligations étrangères dans ce pays, il est digne de remarquer que C. M. Cordasco & Compagnie ont été notés pour leur persévérance à maintenir généralement les taux de commission modérés qu'ils chargent pour la vente ou l'achat des valeurs du gouvernement français. Le capitaliste en quête de placement peut se fier implicitement à leur avis.

Lorsqu'on achète des valeurs étrangères, l'importance de choisir une maison honorable, d'une probité indiscutable est, en général, pleinement reconnue, et, sous ce rapport, C. M. Cordasco & Compagnie ont acquis une enviable réputation.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Où conduit la folie du plaisir

San-Francisco.— Une fillette de 16 ans, Dorothy Ellingson, a tué sa mère parce que celle-ci lui défendait de sortir avec des jeunes gens.

"Oui, dit-elle au détective qui l'a arrêtée j'ai tué ma mère! Je lui ai dit que je sortais mardi soir et elle m'a dit que je ne sortirais pas. Nous avons eu une grosse dispute. Et, alors j'ai pris le fusil de mon frère et j'ai tiré."

Après avoir commis ce crime affreux elle se rendit à une danse et continua à s'amuser, comme si rien n'était tandis que sa mère était là baignant dans son sang.

A-t-on jamais vu une sans coeur pareille! Voilà où conduit la folie du plaisir.

---:*:---

Une femme de caractère

Washington.—Mme Evelyn Snow, de Mount-Vernon, Ohio, a préféré perdre sa position de présidente du bureau de censure du cinema plutôt que de laisser passer un film obscène. On lui avait offert un voyage en Europe et un bel automobile pour prix de son approbation.

Bel exemple d'honnêteté et de fermeté de caractère.

---:*:---

Une victime de l'Hallowe'en réclame $5.000

Kingston, Ont. — La crise de folie, dont sont atteints tous les pays anglais à l'époque de l'Hallowe'en, vient d'attirer une action en dommage de $5,000 contre Urban Snyder, marchand d'Odessa. Les jeunes gens à la date du 31 octobre se livrent d'ordinaire impunément à toutes sortes d'actes de vandalisme. Tout est permis ce soir-là. Mais Snyder n'entendait pas le respect de la propriété de cette façon, et quand il aperçut dans sa cour le jeune Percy Clarke, qui se conduisait comme un malfaiteur, il lui envoya un coup de fusil. Clarke fut blessé et fit un procès à Snyder; mais celui-ci fut acquitté par le jury. Alors le plaignant intente une action au civil.

---:*:---

Un homme coupé en morceaux

Paris.— On a découvert, boulevard de la Villette, un paquet enveloppé de toile cirée, contenant le tronc d'un homme.

Peu après, quai Jammapes, en face le numéro 100, on découvrait un deuxième paquet, qui renfermait divers débris humains. Enfin, un troisième paquet contenant les mains et une jambe.

Le cadavre rassemblé, on constata qu'il manquait encore une jambe et la tête. Les recherches entreprises n'ont, jusqu'ici, donné aucun autre résultat.

M. Devise, juge d'instruction; le Dr Paul; M. Barthélemy, commissaire aux délégations judiciaires, se sont rendus sur les lieux. Ils ont constaté que les sections étaient très nettes et, que la victime était de forte taille.

---:*:---

La cruauté d'une marâtre

Rochechouart.— Le Parquet de Rochechouart (Haute-Vienne) a fait écrouer la veuve Chabernaud, 60 ans, du village de Soumagne, commune de Vayres, qui, depuis douze ans, séquestrait sa fille, Marie Delage, issue d'un premier mariage et âgée de 31 ans. La malheureuse gisait sur un grabat sordide, au milieu d'une pièce infecte. Elle était dans un état de faiblesse extrême.

---:*:---

Une millionnaire gelée à mort

Denver, Colo. — Une tentative d'ascension du Long Peak a coûté la vie à Mlle Agnès Vaille, secrétaire de la chambre de commerce de Denver et fille du millionnaire F.-O. Vaille.

L'ascension se fit avec succès en compagnie de Walter Keiner. Mais, à la descente, la tempête se mit à souffler et le froid devint extrême. Keiner dut laisser sa compagne en route pour chercher de l'aide à un poste à mi-côte. Quand le secours arriva, il était trop tard: Mlle Vaille reposait dans une crevasse, recouverte de neige et gelée à mort. L'un des sauveteurs, Herbert Sortland, s'égara en route et l'on désespère de le retrouver vivant.

---:*:---

L'hypnotisme au lieu du chloroforme

Dorpat, Lithuanie.— Le professeur A. Wannach a récemment fait à l'hôpital de l'université de Dorpat, des opérations chirurgicales qui ont grandement intéressé le public, parce que l'hypnotisme a remplacé les narcotiques. Les patients n'ont éprouvé aucune douleur.

---:*:---

Une nouvelle comète

Berlin. — Le professeur Wolff, de l'Université de Heidelberg, annonce la découverte d'une nouvelle comète qui sera bientôt visible à l'oeil nu, entre la constellation des Pléiades et de l'Aldébaran.

---:*:---

La famine en Corée

Tokio.— D'après le correspondant de l'Associated Press, environ trois millions de personnes souffrent de la famine qui sévit en Corée. L'aide du gouvernement de Tokio n'est pas suffisante. A cause de la rigueur de l'hiver, on croit que cette disette augmentera.

L'hommage des Américains au dévouement des petites Soeurs

New-York. — Le rôle bienfaisant des religieux et religieuses dans l'oeuvre de civilisation et d'éducation des habitants de l'île de Haïti a rempli d'admiration les officiers de l'armée américaine d'occupation, à telles enseignes que ceux-là même qui ne sont pas catholiques sont retournés aux Etats-Unis avec une très haute idée de la valeur morale des congrégations établies dans l'île.

Les médecins de la marine américaines proclament très volontiers que sans les prêtres, les Frères, les religieuses, ils n'auraient jamais pu gagner la confiance des indigènes en vue d'obtenir une coopération qui était absolument nécessaire. Les américains, gens essentiellement pratiques, s'étonnaient de la pauvreté et de l'exiguité des écoles et ne cachaient point leur indignation devant les salaires plus que modestes dont les religieuses et Frères se contentaient. Ils étaient emerveillés en voyant ces femmes de devoir, résignées à tout pourvu qu'elles puissent enseigner aux habitants de l'île les bienfaits de la religion et de l'instruction. Certains racontent dans leurs notes qu'il leur est arrivé de rencontrer des religieuses, femmes habituées aux raffinements de la vie, exilées volontaires, isolées, au milieu des noirs, se dépensant du matin au soir dans l'apostolat aux ignorants et les soins aux pauvres et aux malades.

Le commandant Melhorn, médecin en chef de l'hospice général de Port-au-Prince, ne tarit pas dans ses éloges: "Les Soeurs sont des femmes remarquables, dit-il, elles ont droit à tout l'encouragement et à toute l'aide possible. Je dois avouer que sans elles je n'aurais rien fait de bien à Haïti. A Port au Prince toutes les meilleures infirmières viennent de l'école des Soeurs."

Et le commandant ajoute:

"Les religieuses sont des collaboratrices idéales, discrètes, courageuses, à l'esprit large et l'intuition prompte; elles ont, de plus, une faculté merveilleuse d'adaptation générale. Ces femmes extraordinaires réussissent dans tout ce qu'elles entreprennent. L'héroïsme et l'inlassable dévouement qu'elles ont montrés pendant l'épidémie de variole nous sont un gage précieux que tant qu'elles seront à Port au Prince, l'hôpital sera à la hauteur de tous les événements. Au moment de l'épidémie, 3,000 malades y étaient hospitalisés et la virulence de la maladie était telle que 40 pour cent des malades mouraient. Pas une religieuse ne flancha: toutes, sans se plaindre jamais, silencieuses et habiles, étaient au chevet des patients."

---:*:---

Record au Radio

Montréal. — Ce que l'on croit être un record pour la transmission radio-téléphonique de poste à poste vient d'être étali par le service de radio du Canadien National qui a réussi à établir une communication parfaite entre deux de ses postes les plus éloignés, CNRA, à Moncton, etCNRC, à Calgary. La distance entre ces deux points est d'environ 2500 milles.

---:*:---

Le secrétaire d'Etat américain démissionne

Washington.— Charles-Evans Hughes a démissionné comme secrétaire d'Etat et son successeur sera Frank-B. Kellogg, du Minnesota, actuellement ambassadeur en Grande-Bretagne. Sa démission prendra effet le 4 mars, après quatre ans révolus à la tête du département d'Etat. Il désire rentrer dans la vie privée après 20 ans de vie publique.

---:*:---

Contre le veto de Coolidge

Washington.— Par une voix seulement, le Président Coolidge vient d'échapper au mécompte de voir le sénat de Washington annuler le veto qu'il avait apposé au projet d'augmentation des salaires pour les employés des postes. La décision présidentielle a rallié 29 voix, et l'opinion contraire, 55, soit une de moins, tout juste, que les deux tiers nécessaires pour faire pièce au Président.

---:*:---

Houghton est choisi par le président Coolidge

Washington.— A. B. Houghton, de New-York, actuellement ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, a été choisi par le président Coolidge pour remplacer l'ambassadeur F. Kellogg à Londres, lorsque celui-ci deviendra secrétaire d'Etat. Toutes ces nominations devront tout d'abord être présentées au sénat.

---:*:---

Les Américains s'approvisionnent au Canada

Ottawa.— Le Canada dans les douze derniers mois a vendu beaucoup plus de boissons alcooliques aux Etats-Unis que d'habitude, soit la quantité suivante:

Pour 1924: bière, 3,072,504 gallons. Pour 1923, 2,469,378 gallons.

Whiskey pour 1924, 304,794 gallons. Pour 1923, 181,304 gallons. Ces statistiques sont celles du ministère des Douanes.

---:*:---

Une fin de lettre

A la fin d'une lettre pour Noël: "Je vous embrasse, maman chérie, en attendant que je puisse le faire de vive voix.

Les chevaliers du Sacré-Coeur

Très édifiant, et réconfortant aussi, le tableau statistique qu'une aimable obligeance nous glisse sous les yeux: celui des oeuvres accomplies, depuis sa fondation, qui ne remonte qu'à quelques années (1920), par le "Comité du Sacré-Coeur", de la paroisse de S. Sauveur de Québec. Il prouve très justement quels résultats superbes on peut espérer d'une solide organisation des catholiques, si modeste, soit-elle. Quelques chiffres seulement, pour en résumer l'importance; recrues faites pour les Retraites fermées, spécialement chez les ouvriers, 2,537; heures saintes faites, 4,780; chapelets récités, 15,000; chemins de la Croix accomplis, 100,000, etc., etc. Relevé, parmi les engagements des membres du Comité du Sacré-Coeur: faire sa retraite fermée annuelle, la communion au moins hebdomadaire, la lecture régulière du journal catholique, etc. Voilà de quoi faire des chrétiens éclairés, convaincus, utiles à la gloire de Dieu! Tous nos compliments aux vaillants chevaliers du Sacré-Coeur, ainsi qu'à leur digne fondateur et directeur, le R. P. Lelièvre, O.M.I., le héraut du Sacré-Coeur!

L'ACTION CATHOLIQUE

---:*:---

Une religieuse devant l'association des savants américains

Washington.— Pour la première fois depuis sa fondation il y a 76 ans, l'Association américaine pour l'avancement de la science, composée des plus grands savants des Etats-Unis, entendit une conférence donnée par une religieuse, à sa réunion annuelle. Cette religieuse, du nom de Soeur Marie, appartient à la congrégation des Servantes du Coeur Immaculé de Marie, et est chef du département de sociologie au couvent Ste-Marie, Monroe, Michigan.

Le sujet, traité par la religieuse, intitulé "quelques découvertes dans le développement moral des enfants," était un peu nouveau et fut développé avec beaucoup de maitrise. C'est un essai de curriculum d'enseignement moral à donner aux enfants dans les écoles, suivant leur âge et leur degré de développement.

Quand elle fut invitée à parler devant l'Association, on ne savait pas qu'elle était religieuse: on ne la connaissait que sous nom d'universitaire, Melle Mary C. McGrath.

---:*:---

Les prix de vertu de l'Académie Française

Paris. — L'Académie française vient de distribuer 400,000 frs en prix de vertu. Quelques-uns allèrent à des individus, le plus grand nombre à des organisations dont la plupart étaient des associations religieuses.

Un grand prix fut décerné aux Soeurs de St-Vincent-de-Paul de l'île Farafangana, près de Madagascar. Depuis 22 ans, cinq religieuses assistées de deux aides séculières et d'un chapelain s'y dévouent à trois ou quatre cents lépreux. Plusieurs de leurs compagnes sont mortes de fièvres paludéennes. Actuellement deux d'entre elles appartiennent à la plus haute noblesse.

L'Académie récompensa aussi les Soeurs de St-Joseph de l'Apparition, qui en 1919 retournèrent à Alexandrette prendre soin des petits Arméniens et Syriens abandonnés dans la ville et les environs. Leur maison avait été détruite par la guerre, mais elles se remirent courageusement à l'oeuvre. La supérieure travaille depuis 37 ans dans cette région de l'Extrême-Orient.

Parmi les lauréats on remarque encore les Soeurs de St-Vincent de Paul de Jérusalem qui hébergent 380 vieillards et infirmes, et les Frères Maristes de Chine en charge de 18 écoles et de 5,000 élèves.

90 prix de 25,000 frs et 200 prix de 10,000 frs furent distribués aux familles nombreuses et bien méritantes, grâce à la générosité de M. et Mme Cognacq, de Paris. L'un d'eux alla à un paysan du Loiret, père de 14 enfants, dont 12 garçons qui servirent pendant la guerre. Six furent tués au champ d'honneur.

Quinze prêtres gagnèrent des prix de littérature; de ce nombre se trouve Mgr Grente, évêque du Mans.

---:*:---

On va photographier le soleil

New-York.— Le Dr. Harold Jacoby, astronome de l'université Columbia, dit que l'éclipse de soleil du 24 janvier n'apprendra à peu près rien de nouveau aux savants On va tout de même prendre des milliers de photos du soleil. On se rendra peut-être compte par là si oui ou non le soleil fait dévier ou détourne les rayons de lumière qui passent dans sa sphère d'influence.

Chez les missionnaires canadiens au Japon

Le T. R. P. Jean-Joseph Deguire, Commissaire au Canada, accompagné du R. P. Philippe Lecompte, O.F.M., procureur des missions, a quitté Montréal le 15 janvier, et s'embarquera à Vancouver, le 6 février, en route pour le Japon, où il va faire la visite canonique des missions franciscaines de Kogo,Shima, après quoi il rendra également visite aux Franciscains Canadiens du Chan-Toung oriental, en Chine. C'est en qualité de délégué du Ministre général de son ordre que le supérieur canadien accomplit cette mission.

Un chevalier du St-Sépulcre

Portland, Oregon.— G. C. Hennessy, recevait le 15 janvier des mains de Mgr Christie le titre et les décorations de Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre. M. Hennessey, originaire de l'Ile du Prince-Edouard, fut pendant 17 ans surintendant des chars-chapelle de la Church Extension.

Ses services à l'oeuvre des missions lui ont valu cette dignité dont il est le premier à être revêtu dans l'ouest américain.

Les "prix d'action intellectuelle"

Montréal. — Le R. P. A. Lamarche, O.P. dans la *Revue Dominicaine*, livraison de janvier, écrit: "J'ai déclaré une fois—et l'on m'en a fait grief le lendemain—que les "Prix d'action intellectuelle" obtenus et offerts par l'A. C. J. C. était l'entreprise de critique la plus importante et la plus efficace qu'on ait jamais tentée au Canada."

"Depuis, ajoute-t-il, cette entreprise a été dépassée, sinon absorbée par le geste large venu s'ajouter à tant d'autres de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial." Dépassée? Oui, peut-être! Absorbée? pas du tout. Les deux fondations coexisteront se complétant l'une l'autre. Le Prix David n'est décerné qu'à des ouvrages littéraires; les Prix d'action intellectuelle récompensent l'effort et le labeur des jeunes en littérature, en sciences religieuses, en philosophie et en droit, en économie politique, en histoire et en politique, en sciences sociales et même en travaux scientifiques et techniques. 10 prix de $100. sont accordés.

Le jury fait en ce moment l'examen des ouvrages recueillis par les soins du secrétaire général de l'A. C. J. C. La proclamation des lauréats aura lieu le jeudi 19 février. Cet événement littéraire, devenu tout de suite très populaire à Montréal, permettra à un conférencier de renom d'exposer des idées originales sur la littérature canadienne. Selon la coutume, un programme musical soigné satisfera les plus exigeants.

Un bolide en Italie

Paris.— De Milan, on signale que, dans la nuit du 13 décembre, à minuit 20, on vit un énorme bolide rouge, avec traînée blanche, d'un diamètre apparent égal à celui de la lune. Le brouillard ne permit pas de fixer avec précision la direction du bolide, qui filait à 90 degrés par seconde vers la constellation de Cassiopée.

---:*:---

Eglise bâtie en six semaines

Londres. — Une église pouvant contenir mille personnes a été construite en six semaines à Riddie, Lanarkshire. C'est probablement un record dans les annales des Iles Britanniques. L'archevêque de Glasgow a fait l'ouverture de la nouvelle église.

---:*:---

Protectrice de son peuple

Paris.— A propos de l'impératrice douairière de Russie, qui est gravement malade à Copenhague, le "Temps du Soir", journal russe, rappelle dans quels sentiments l'impératrice Marie Feoderovna quitta la Crimée en 1919.

Les bandits rouges menaçaient de nouveau la Crimée. Les autorités anglaises proposèrent à l'impératrice de quitter la Crimée sans délai.

L'impératrice répondit noblement qu'elle ne partirait qu'après que tous les Russes qui ne voulaient pas tomber aux mains des bolcheviks seraient évacués de Yalta. Tel un capitaine de vaisseau en détresse, l'impératrice ne consentit à débarquer que lorsque tous les Russes habitant Yalta furent en sûreté sur des vaisseaux français.

---:*:---

Ce que nous coûte notre représentation à Genève

La part annuelle du Canada dans les frais de maintien de la permanence de Génève, pour la Ligue des Nations, est évaluée à $163,656. Le déboursé général, à cette fin, pour l'année qui vient de s'achever, se totalise à $4,371,963.

La Béatification de nos martyrs du Canada—Un pèlerinage

Il est annoncé officieusement que la proclamation de nos martyrs aura lieu le 14 juin prochain. A cette occasion, des fêtes magnifiques se dérouleront, le 21 de juin, dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Les Pères Jean de Breboeuf, Gabriel Garnier, Noël Chabanel et Isaac Jogues, et les Frères René Goupil et Jean de La Lande seront les premiers missionnaires canadiens béatifiés.

L'agence de voyage Thomas Cook organise ce pèlerinage avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin et celle des RR. PP. Louis Boncompain et J.-M. Filion, provinciaux des Jésuites au Canada. Le pèlerinage sera sous la direction spituelle des Jésuites, quittera Montréal vers la fin de mai. Le prix du passage sera très modique.

Voici la lettre que vient d'écrire Son Eminence le cardinal Bégin à M. Emile Vaillancourt, au sujet de ce pèlerinage:

Archevêché de Québec, Québec, le 30 décembre 1924.

A Monsieur Emile Vaillancourt, chevalier d'académie et chef du service de langue française de l'Agence de Voyages Cook et fils. Montréal.

Cher Monsieur,

C'est avec une vive satisfaction que nous apprenons que vous formez le projet d'organiser un pèlerinage à Rome dans le but de fournir à nos compatriotes l'avantage d'assister aux magnifiques fêtes qui auront lieu dans la Ville Eternelle à l'occasion de la béatification des huit martyrs jésuites au Canada.

Il nous semble que, suivant la coutume observée par d'autres pays dans de semblables circonstances, —on se rappelle les foules accourues de France pour assister à la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, et à la béatification de Thérèse de l'Enfant-Jésus,— le Canada catholique doit être largement représenté à cette glorification de ses fils. Aussi, est-ce notre voeu le plus ardent qu'un nombreux contingent de nos compatriotes aille acclamer sous les voûtes de Saint-Pierre, les noms glorieux de nos premiers martyrs.

Nous savons quels soins vous apportez à l'organisation de semblables voyages. Ceux qui se confieront à votre direction seront assurés de se voir libérés, non seulement des soucis ordinaires d'un aussi long trajet, mais encore des difficultés que peut faire naître l'affluence de pèlerins réunis à Rome en cette année sainte.

Nous bénissons donc de tout coeur votre louable initiative et nous formons des voeux sincères pour son succès.

Veuillez me croire, cher monsieur, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

(Signé) L.-N. CARD. BEGIN,
Arch. de Québec.

On pourra se procurer des renseignements supplémentaires en s'adressant à MM. Thos. Cook & Fils, 526, Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

CONSTANTE — désire connaître trois choses: son caractère, ses aptitudes et quel tempérament irait avec le sien.

C'est le tempérament moteur qui domine chez Constante. Il faut qu'elle remue et se dévoue. Elle est pratique, active, adroite, avec de l'ardeur au travail. Elle est gaie, imaginative, un peu nerveuse, et, par conséquent, à l'humeur variable. La volonté est vive, joliment autoritaire, mais sans dureté. Constante ne ménage pas assez son énergie! Elle déploie autant d'activité pour une futilité que pour une affaire d'importance. Elle est modeste, simple, sincère et droite. Son activité étant plutôt physique, elle préfère les travaux du corps à ceux de la pensée. Le soin des malades, la science d'économie domestique lui iraient bien. Ce qui la rendrait heureuse et lui conviendrait à merveille, serait d'aider à titre de compagne, un gentil garçon à conduire sa ferme. Le tempérament vital s'accommoderait bien de celui de Constante, qui est en grande partie, moteur. Donc si ce quelqu'un est bien bâti, a une bonne figure, pleine et souriante; s'il est actif, sobre, pas nerveux, capable de braver le vent, la grêle, la tempête, et qu'il ne soit pas trop difficile à magnétiser, Constante peut signer le contrat sans crainte. Ce sera le bonheur pour les deux dans ce monde-ci et le paradis dans l'autre.

ACCENT CIRCONFLEXE s'introduit comme étant M. au diable. Et pour me le faire croire, me faire dresser les cheveux et me faire frissonner, je suppose, il a imaginé de mettre une petite griffe ici et là dans son écriture. Sa diablerie est toute à la surface, cependant et souvent à la gêne, car la liberté d'action d'Accent Circonflexe me paraît plutôt restreinte ce qui le contrarie, lui qui aimerait à avoir le champ libre pour faire danser la ronde aux diablotins. Il ne laisse pas les choses à moitié. Il exprime ses idées, ses sentiments et ses sympathies aisément et librement. Quand il donne, c'est à deux mains; quand il mord, c'est à belles dents; quand il pardonne, c'est sans retour; mais quand il griffe, ça ne fait pas mal. Il est consciencieux, a des goûts tempérés et délicats. Il s'échappe de son graphisme des bouffées d'enthousiasme et quelque chose comme un reste de candeur naïve qui vaudront bien le parfum des roses pour dissiper les vapeurs néfastes, j'espère. Il est sensible, affectueux, d'une tendresse pure et immatérielle. Son activité est mesurée, le cerveau n'agissant pas au préjudice du corps. Comme c'est naturel à son âge, il aime à avoir sa part de bonnes choses, y compris les périodes de récréation. La volonté, sans être forte, est constante. Il aime le joli et le délicat. Il aime aussi à discuter et à contredire, avec une petite pointe d'ironie de temps à autre. Il a des facultés particulières pour l'organisation, et sera capable de se frayer un chemin parmi la foule. L'enseignement, le commerce, les finances, l'architecture, la construction sont tous des points à son actif. Sa nature se prêterait bien aussi à la "Vie parfaite". Qui sait si, un jour, on ne le verra pas parmi les "choisis", tout diable qu'il est.

FABIOLA est plutôt sérieuse pour son âge, un peu timide et réservée. Elle est active, industrieuse et ne dépense pas son énergie inutilement. Elle est attentive et réfléchie. Très sensible, tendre et bonne, elle a un coeur un peu jaloux. Sa volonté est douce, soumise et constante; son humeur égale. Elle est franche et sincère. Elle a de l'ordre, est exacte et soigneuse, cherchant la perfection dans ce qu'elle fait. Elle a du talent pour l'étude, et la valeur de son talent est doublée par la réflexion et une application soutenue. Enseignement, tenue des livres, art commercial, télégraphie, radiophonie sont, je crois, ses meilleures cartes d'atout.

Elle a besoin d'exercice en plein air en dehors des heures de classe, car elle est en train de devenir nerveuse.

(Fabiola aurait dû se servir de papier non rayé. C'est un détail, mais c'en est un qui compte pour beaucoup en graphologie).

Vingt-cinq années de sacerdoce

Jubilé du R. P. Portier, O.M.I., curé de Delmas—Un bel hommage de ses paroissiens.

Le 13 janvier 1925 fut un jour de grande liesse pour la paroisse de Delmas. On fêtait le 25ème anniversaire de Prêtrise de notre sympathique et bien-aimé curé, le R. P. J. Portier O.M.I.

Malgré le froid intense, une foule nombreuse remplissait l'église lorsque le jubilaire monta à l'autel pour chanter la grand'messe. Les chants furent magnifiques: sous la direction de Sr Thérèse de Lisieux. Le choeur exécuta dans une parfaite harmonie la messe en sol en quatre parties de H. Rosewig.

Le sermon fut donné par le R. P. Tavernier, O.M.I. curé de St-Joachim d'Edmonton. Dans un exorde ému, le prédicateur nous parla des qualités de notre vénéré curé, puis nous dit dans un langage clair, imagé, ce qu'est le prêtre, en développant l'idée renfermée dans son texte "Sacerdos alter Christus".

Si sa péroraison fut de nous encourager à vénérer le prêtre, à lui obéir, à l'aimer, choses plus faciles, ajouta-t-il, pour vous, puisque dans la circonstance elles vont au Père qui a si bien su ici gagner toute votre sympathie.

Après la messe, M. le Dr Avotte s'avança jusqu'à l'autel et au nom de tous les paroissiens de Delmas, lut au jubilaire une splendide adresse:

Au Révérend Père Joseph Portier,
Oblat de Marie Immaculée,
Curé de Delmas.

Révérend Père;

Il y a vingt-cinq ans, dans la cathédrale de Namur, la main bénissante du grand évêque de l'Eucharistie consacrait votre union mystique avec l'église du Christ, en vous marquant au front du signe auguste et indélébile du sacerdoce. Nous sommes heureux, aujourd'hui, paroissiens de Delmas, de nous associer au souvenir glorieux de cet événement mémorable de votre vie. Et nous saisissons, avec joie et empressement, l'occasion de vos noces d'argent sacerdotales pour vous présenter nos hommages les plus respectueux et vous réitérer l'assurance de notre entier dévouement et de notre filiale soumission.

Sans doute, les catholiques des différentes races qui composent le troupeau confié à votre garde doivent une dette éternelle de gratitude au dévoué clergé qui a protégé leur naissance et présidé à leur expansion dans le monde. Mais de toutes les nationalités encore au seuil de l'existence, laissez-nous vous le dire, le petit peuple franco-canadien est assurément celui sur qui la divine Providence s'est plue à répandre les plus grands bienfaits, et à prodiguer les faveurs célestes les plus marquées et les plus abondantes. Aussi le Canadien-français a-t-il toujours gardé vivaces la mémoire du coeur et le culte de la reconnaissance. Il se plait à évoquer, pour les glorifier, les nobles figures des preux chevaliers de l'évangile qui furent ses sauveurs aux jours malheureux et sombres de son histoire. Mais, s'il honore et vénère religieusement la mémoire des premiers apôtres qui ont veillé sur son berceau avec toute l'abnégation et la sollicitude de la plus dévouée des mères, il n'oublie pas et admire également ceux qui, dignes successeurs des pionniers de la foi au Canada, continuent, aujourd'hui, de le guider sûrement dans le droit sentier du devoir, de l'honneur et de la survivance nationale.

Vous appartenez, Révérend Père, à une race héroïque et chevaleresque qui nous est chère à plus d'un titre, et qui, en dépit de ses fautes passagères, mérite toujours d'être appelée du nom glorieux de "fille aînée de l'Eglise". Vous êtes le digne fils d'une nation, avant tout apostolique qui a fondé et alimenté d'innombrables oeuvres de salut dans tous les pays de l'univers. Et à l'exemple de ces légions de missionnaires français qui sont allés, aux quatre coins du globe, répandre les bienfaits de la civilisation française et chrétienne et prêcher, sous toutes les latitudes l'évangile de la rédemption, vous avez voulu, vous aussi, vous expatrier et consacrer votre vie à l'oeuvre sublime de l'apostolat lointain. Docile à la voix du divin Maître, vous avez renoncé aux attraits d'un climat fait de douceur et de clémence; vous êtes resté insensible aux charmes captivants de la civilisation la plus délicate; vous avez brisé les doux liens de l'affection familiale et des plus tendres amitiés; vous avez rompu généreusement toutes ces fortes et puissantes attaches pour venir dans cet océan de prairies lointaines, vous nourrir du pain quotidien du sacrifice et vous abreuver à l'unique source du dévouement apostolique. Ah! ils sont bien rares, surtout dans le siècle matérialiste que nous traversons, les hommes qui comprennent ce qu'il faut de grandeur d'âme, de courage surnaturel pour accomplir de tels prodiges de renoncement et d'abnégation.

Le ciel est content de vous, Révérend Père. Vous avez été un ouvrier évangélique selon le coeur de Dieu. Depuis un quart de siècle que vous travaillez laborieusement à la vigne du Seigneur, vous avez continué, dans ces plaines immenses, la tradition glorieuse des grands missionnaires oblats, dont le travail apostolique depuis au-delà de soixante-quinze ans, a laissé son empreinte bienfaisante dans toutes les parties de l'Ouest canadien. Grâce à un dévouement sans bornes, à un travail incessant et à un zèle inlassable, le champ rocailleux et plutôt stérile confié à vos soins a produit des fruits merveilleux et vous avez largement contribué à remplir les greniers célestes d'une nouvelle et abondante moisson d'adorateurs de Dieu.

Quant à nous, paroissiens de Delmas, nous nous réjouissons et nous remercions la divine Providence de nous avoir donné pour pasteur un tel apôtre et nous la supplions instamment de vous conserver longtemps au milieu de nous. Nous formulons des voeux ardents pour que la route qui vous reste à parcourir soit toujours belle, large, ensoleillée et embaumée des suaves parfums de la considération et de l'affection de vos paroissiens. Et comme témoignage de notre estime, nous vous prions, vénéré pasteur, de bien vouloir accepter ce modeste souvenir infime acompte de notre dette de reconnaissance, en même temps que nous vous redisons du fond de nos coeurs: Ad Multos Annos !

Les paroissiens de Delmas
le treizième jour de janvier 1925

M. le Dr Avotte offrit ensuite une bourse au jubilaire.

Celui-ci, très ému, nous adressa alors la parole, et dans un langage venu du coeur, nous dit quels étaient les sentiments qui remplissaient son âme. Il nous dit aussi que s'il a laissé cette fête s'organiser, s'il accepte les félicitations et les louanges qu'on lui adresse, ce n'est pas qu'il mérite tout cela, mais c'est qu'il a désiré qu'à l'occasion de son 25ème anniversaire les paroissiens puissent manifester leur foi et reconnaître dans le prêtre le représentant de Dieu, l'autre Christ dont nous avait parlé l'éloquent prédicateur. Ensuite notre jubilaire a voulu associer ses paroissiens, ses amis à sa prière, prière, nous dit-il qui est une prière de reconnaissance. En terminant il nous demanda de vouloir bien chanter avec lui le "Parce Domine" et le "Magnificat".

Autour de l'autel, nous étions heureux de voir, entourant celui que nous aimons, plusieurs prêtres venus de près et de loin, s'associer à notre joie et rehausser l'éclat de la fête par leur présence.

Le R. P. Naëssens, O.M.I. représentait le R. P. Blanchin, provincial des Oblats de l'Ouest, retenu à son grand regret par la maladie à l'hôpital d'Edmonton. Etaient là, M. l'abbé Julion, de St-Hyppolite, les RR. PP. Cochin, Tavernier, Jan, Simonin, Cozanet, Vandendaele et Lacombe, O.M.I. Nous attendions Sa Grandeur Mgr Prud'homme mais à notre grand regret, il était en voyage dans l'Est. Il avait cependant envoyé sa bénédiction à l'heureux jubilaire.

Après la messe, un banquet fut servi au Couvent, aux membres du clergé, banquet gracieusement servi par Mlles M. Thérèse Dumoulin, Antoinette Roy, Marie-Louise Dumoulin, Blondine Bellavance et Blanche Schiller. Là, encore, le jubilaire dut subir, pour me servir de son expression, les compliments et les louanges de ses confrères, et divers présents lui furent offerts.

Le soir il y eut grande séance récréative au couvent des RR. Srs de l'Assomption à laquelle étaient invités tous les chefs de famille qui ont répondu avec empressement en s'y rendant. Là encore, notre cher Père fut chaleureusement acclamé.

Il y eut musique, chant, déclamations et magnifiques drames très bien exécutés par nos enfants.

De nombreuses fleurs lui furent offertes par les élèves, ainsi qu'un joli cadeau présenté par le jeune Laurent Richard.

La fête se termina par de nouveaux discours du jubilaire et du R. P. Naëssens.

UNE PAROISSIENNE.

Une guérison miraculeuse

Kingston, Ont.— On rapporte le fait d'une cure remarquable d'un jeune garçon de New London, Conn., qu'on attribue aux prières faites par les fidèles de la cathédrale St-Mary's de Kingston, au cours d'une récente retraite prêchée par le Père John Handly, de New York, qui fit part dimanche dernier à toutes les messes de la cathédrale d'une lettre du père du garçonnet, un officier de la marine américaine.

Au cours de la retraite qui a eu lieu ici en décembre, le P. Handly demanda aux fidèles de prier pour le petit malade. La lettre du père dit en partie: "J'éprouve la plus grande joie au monde de pouvoir vous dire que les prières ont été exaucées. Son bras a été sauvé par l'intervention divine, après que trois médecins eurent abandonné tout espoir. Il se cassa le bras dans une joute de ballon. L'artère ayant été broyée, la circulation du sang s'arrêta. Les extrémités prirent une couleur noirâtre et l'amputation était décidée. J'étais en mer lorsque je reçus un message par radio. Quand j'arrivai, je vis qu'il n'y avait plus d'espérance, et il se passa alors quelque chose d'étonnant. D'une façon mystérieuse, les petits vaisseaux sanguins remplirent les fonctions de l'artère malade et la gangrène fut empêchée. Une légère amélioration était en ce moment visible. Les médecins disent qu'il y a eu miracle, car maintenant le bras est sauvé."

Concordance des années 1925 en 1924

Paris.—Comme 1914, la nouvelle année commence et finit un jeudi. Ses fêtes mobiles: la Septuagésime, les Cendres, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, etc., tombent le même jour qu'en 1914. Et le 2 août, l'anniversaire de la mobilisation sera, lui aussi, un dimanche. Souhaitons qu'à partir de cette date, 1925 ne ressemble à 1914 que pour la concordance des jours et nous garde de la paix que 1914 nous a refusée.

Dans vingt ans, l'année 1945 ressemblera de la même manière à 1923.

L'amiral Beatty est accusé

Londres.— Dans un livre qui fait scandale, à Londres, l'amiral Bacon accuse son ancien chef, l'amiral Beatty, d'avoir gâché, par manque de savoir-faire, la fameuse bataille navale du Jutland, et d'avoir failli transformer en désastre pour la marine britannique ce qui était une occasion superbe d'écraser la flotte teutonique.

Petites Nouvelles

REGINA. — Le comité de l'exposition a eu la bonne fortune de pouvoir retenir les services de Sousa et sa fanfare de 70 instruments pour l'exposition du 27 juillet au 1er août.

SOUTH-FORK, Sask. — Un homme masqué a forcé à la pointe du revolver, le gérant de l'élévateur d'ouvrir le coffre-fort et il s'est emparé de $2,000. en argent. Le gérant était dans le moment à faire une partie de carte avec un ami mais tous les deux n'ont pu empêcher l'oeuvre du bandit.

ELBOW, Sask. — On a trouvé morte dans son "shack" une vieille veuve du nom de Trickie. Elle a dû être suffoquée par le gaz d'un poêle à charbon.

MOOSE-JAW. — Un char de malle a pris feu sur le train 316 du C. P.R. à destination de Portal, et presque tout le contenu a été détruit ou endommagé.

VONDA. — Eugène Clark, maître de poste et marchand général, a trouvé son coffre-fort démoli à la nitro-glycerine, en arrivant le matin et $50. en argent avaient été enlevées. La police est à la recherche des voleurs.

Brancepeth, Sask. — Deux jeunes gens, Claude Yeung et Stanley Peters, partis en octobre à la chasse aux fourrures dans le nord, viennent de rentrer chez eux après des aventures, des souffrances et dans un tel état d'exténuation qu'ils ne sont pas prêts à recommencer de si tôt.

Wakaw, Sask. — L'entrepôt et le moulin à farine de la Cie Golden West Milling ont été détruits par un incendie commencé à la salle des machines. Les gens de l'endroit ont réussi à sauver une bonne partie de la farine et du blé. Les pertes sont de $1,500. sans assurance.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

GRAVELBOURG, Sask.

CRONIQUE DU COLLEGE

Art et Piété:

Depuis une couple d'années, M. le Curé Chs Maillard orne sa belle et imposante église paroissiale, de tableaux religieux d'une haute inspiration artistique et d'un goût esthétique impeccable. Amateur ardent des beautés de l'art aussi bien que pasteur zélé de ses ouailles, son dévouement sacerdotal ne se confine pas à l'embellissement du temple matériel de l'église et du temple mystique de l'âme de ses paroissiens, mais il se prodigue au progrès de toutes nos oeuvres d'intérêt catholique et national. Ainsi, l'année dernière, à l'occasion de leur fête patronale, M. le Curé Maillard présentait en cadeau aux RR. PP. Oblats du Collège une magnifique peinture de leur fondateur, Mgr Chs E. Mazenod;—et, récemment, au mois de décembre dernier, à l'occasion des fêtes de l'inauguration de l'aile nouvelle du collège, à la grande joie des professeurs et des élèves il donnait encore à l'Institution, pour leur salle académique, un superbe *Rideau de théâtre,* représentant La Vérendrye, découvreur de l'Ouest Canadien." Ce tableau inspirateur, véritable évocation de tout un passé glorieux, d'une brillante épopée, illustre, dans un éloquent réalisme, les sublimes chevauchées de nos découvreurs et de nos missionnaires par toutes les routes épiques de la Nouvelle-France.

Au fond de la toile, dans une parfaite harmonisation de nuances délicates et de teintes éclatantes, la richesse de coloris du paysage donne à l'ensemble du tableau une splendeur féérique, au crépuscule empourpré d'un soleil couchant, embrasant de ses derniers feux l'horizon lointain, la crête des montagnes et le feuillages des bosquets. Le mirage des arbres et des nuages se réfléchit gracieusement dans le crystal des eaux d'un lac pittoresque.

La mise en scène des personnages historiques a été réalisée avec un rare bonheur d'inspiration et d'exécution. C'est une réelle création due au talent fécond et au pinceau magique de l'auteur, car l'idée en est toute neuve, le dessin tout personnel, la représentation toute inédite, et nulle part ailleurs pourrions-nous en retracer les moindres vestiges de ressemblance.

La Vérendrye, le principal personnage apparait au premier plan, au centre même du tableau. Monté sur un cheval de fière cambrure, revêtu de l'armure et du costume militaire de l'époque, la figure rayonnante de noblesse et de vaillance, l'oeil resplendissant de flamme et d'idéal, le regard tendu vers les fertiles plaines de l'Ouest canadien et les sommets neigeux des montagnes Rocheuses, immense empire qu'il vient de conquérir au Christ et à la France, l'intrépide découvreur, accompagné de ses guides indiens et d'une escorte fidèle de soldats français, salue majestueusement de la main les chefs de tribus indigènes en signe d'alliance.

Un missionnaire, de haute taille, aux traits puissants et vénérables, le précède immédiatement, brandissant dans l'azur la croix du Christ, le labarum de la divine victoire sur l'erreur et le paganisme. Face au groupe de sauvages païens, aux visages bariolés, à la tête empanachée de plumages multicolores, alors que les chefs des peaux-rouges se sont agenouillés sous le geste bénissant de l'homme de Dieu et le salut fraternel de La Verendrye, le prêtre-apôtre, ministre du Très-Haut, avec des mots de paix et d'onction, apporte à ces peuplades la lumière de l'Evangile et le flambeau de la civilisation chrétienne.

Dans le décor d'un panorama grandiose, c'est une belle et captivante page de notre immortelle histoire que l'artiste a merveilleusement tracée devant nos yeux. C'est à la fois un excellent travail d'"art" et de "piété", une sublime leçon d'histoire et d'héroisme, riche d'enseignements précieux et suggestif pour l'éducation du sens religieux et patriotique de notre jeunesse étudiante.

De somptueuses draperies de velours aux plis soyeux et bien ombrés encadrent magnifiquement le tableau de tentures cramoisies et de franges d'or, ajoutant au charme du relief, au recul mystifiant des perspectives et à l'emprise générale de cette création évocatrice.

A Monsieur le curé Maillard, auteur de cette production artistique et de ce don magnifique, où son talent de paysagiste et de portraitiste se manifeste si heureusement avec ses dons innés de peintre de la nature et de peintre de l'histoire, les directeurs et les élèves du collège se plaisent à offrir leurs chaleureuses félicitations avec l'expression de leur vive et respectueuse gratitude.

—Au commencement de janvier, le R. P. J.-B. Beys, provincial des Oblats du Manitoba et du sud de la Saskatchewan, faisait sa visite canonique annuelle au collège.

Le 8 janvier, le personnel du collège était en liesse. Une édifiante fête religieuse, eut lieu à l'occasion de la cérémonie de la deuxième oblation du Rév. Frère J.-M. Martin, O.M.I. Le sermon de circonstance fut donné à la messe par le R. P. J.-B. Beys, O.M.I., provincial. Les élèves exécutèrent de magnifiques chants pieux sous la direction de M. l'abbé L. Lussier. Le soir, une gracieuse séance, jouée par les Benjamins, clôtura agréablement cette journée de fête intime. Les principaux acteurs de cette petite séance furent MM. Maurice Cormier, Ludovic Lacelle, Jules Lavertu, Gérard Beauregard, Albert Côté, Gérard Caron, Henri Cormier, Noël Cormier et Gérard Lecuyer.

—Le 5 janvier, M. Wilfrid Bilodeau, fils de M. et Mme Joseph-Wilfrid Bilodeau épousa Melle Alma Gauthier, fille de M. et Mme David Gauthier.

L'heureux couple prit le train à Laflèche pour un voyage à Winnipeg. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

—Monsieur M. A. Landry est à la disposition de tous pour reparage de montres, bijoux de toutes sortes, gramophones, etc. Il n'y a donc plus de raison de vous priver de tous ces articles de nécessité sous prétexte qu'ils sont quelque peu brisés.

—Dimanche, le 28 décembre, le R. P. Georges Boileau, O. M. I., a donné le sermon aux messes de 8.45 et de 10.30.

Elections—Nous faisons excuses d'avoir négligé jusqu'ici le rapport des élections de ville et de municipalité.

Pour la ville, M. Louis Martel est réélu maire; les conseillers sont MM. J. L. Guay, O. B. Bessette, P. Mayheu et Wilfrid Lambert.

Pour la campagne, M. Louis Braconnier est réélu maire aussi; et, voici la liste des conseillers:

Division I, Henri Bélisle; Division II, J. J. S. Bradly; Division III, P. N. Guertin; Division IV, J. A. Piché; Division V, L. S. Nugent; Division VI, Fischman.

—:*:—

ST-PAUL-DES-METIS, Alta.

L'époque des Fêtes est passée à peu près et avec elle la série des visites et des fricots traditionnels. On s'est fait des souhaits et des politesses à satiété durant ces quelques semaines et à présent l'on songe à reprendre la série interrompue des soirées paroissiales.

Il est question de recommencer pour la St-Paul, fête patronale de la paroisse et premier anniversaire de l'inauguration de notre Salle.

—On parle encore, parmi le petit monde, **de la Fête des enfants. Elle restera pour ces** chers bambins **un jour mémorable**; il fallait voir **leur admiration à la** vue de l'Enfant **Jésus porté par** deux angelets **et accompagné des bergers** avec leur **houlette;** puis, leur piété naïve, **quand ils vinrent** le vénérer à la **balustrade et** recevoir son petit souvenir.

Et lorsque, au sortir de l'église, **les 350 garçons et fillettes** firent irruption **dans la salle** paroissiale, ce **fut un nouvel étonnement** de voir **le Père Noël** en personne descendre par l'échelle du grenier avec son gros sac d'étrennes. Les Chevaliers de Colomb s'étaient chargés de garnir le sac du Bonhomme Noël, et il y eut des jouets et des bonbons pour tous les heureux enfants, qui bravèrent les 30 degrés qu'il faisait ce jour-là.

Ceux qui n'y étaient pas se proposent de n'y pas manquer l'an prochain.

—:*:—

VERWOOD, Sask.

Soirée.

Malgré la température glaciale, la veillée du 11 janvier à la salle de Lourdes a obtenu un succès tout à fait inattendu. L'assistance était bonne. Les recettes ont été de $132.50. Les joueurs de cartes ont déployé leur habileté.

Pemier prix des MM., M. Marcel Denault; 2e: Edm. Corneillier; 3e: P. Nadeau.

1er prix des dames: Mlle Cécile Boutin; 2e: Mme Ed. Vaudrin; 3e: Mme J. C. Roy.

Ces prix avaient gracieusement été offerts par MM. J. Bracey et Jean Bourdages.

Il y eut chant et musique; des morceaux de piano par M. Soury-Lavergne, Mme Haughian et Mlle A. Michaelis. Des chansons françaises et anglaises par MM. Haughian; J. C. Roy, Mmes V. Gagné et J. Michaelis et Mlle N. Lapointe.

On s'amusa ferme et ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que tous se séparèrent emportant un doux souvenir de cette veillée de famille.

La prochaine soirée aura lieu le 11 février au soir, à l'occasion de la fête patronale de la paroisse.

Divers—La paroisse a acheté un piano de la Western Piano Co. pour la salle paroissiale. C'est une heureuse acquisition pour nos musiciens et musiciennes.

Mme Jos. Gosselin est sérieusement malade.

M. Bellavance est notre nouveau professeur de l'école séparée du village.

M. G. Mailloux a fait don à la paroisse de soutanes rouges pour les enfants de choeur. Merci au généreux donateur.

M. R. Chevrier est retourné à Moose-Jaw après un séjour de 3 semaines parmi nous.

M. Jos. Michaelis a été réélu syndic de la paroisse pour 3 ans, à l'assemblée de paroisse du 4 janvier courant. M. Michaelis est syndic depuis 1920.

Les recettes totales de la paroisse pour l'année 1924 ont été de $7143.86. Ca été une excellente année financière pour notre petite paroisse d'une cinquantaine de familles. Ces recettes font honneur aux paroissiens de Verwood.

M. Frigon, de St-Boniface était de passage à Verwood, la semaine dernière.

M. Médéric Poirier et sa mère nous ont quittés pour aller résider à St-Victor sur le ranch de M. O. Dupuis. Ce dernier s'en vient rejoindre sa famille qui réside ici depuis septembre dernier.

Notre ami Beauparlant est venu prendre une photographie de l'intérieur de notre église avec sa parure de Noël.

Décès.

Le 8 janvier, M. le curé présidait à la chapelle de Fife Lake aux funérailles du jeune Georges Courchesne, enfant de M. et Mme Arthur Courchesne. L'enfant a succombé à la diphtérie. De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

—:*:—

JOEVILLE, Sask.

Mariage:

Le 7 janvier, M. J.-D. Lalonde, notaire de St-Victor, unissait sa destinée à celle de Mlle Berthe Préfontaine, fille de M. et Mme Wm. Albert Préfontaine, de Joeville. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé J.-A. Ménard, notre missionnaire. M. A. Préfontaine servait de témoin ainsi que M. Eugène Lalonde.

De nombreux amis assistaient à la cérémonie religieuse à la chapelle de Joeville. Après le déjeûner pris chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour leur voyage de noces à Moose-Jaw, Régina et Winnipeg.

Nos meilleurs souhaits accompagnent les nouveaux mariés!

Malade:

Mme Ernest Lamontagne est toujours retenue à la maison par la maladie. Tous lui souhaitent de recouvrer la santé.

Naissance:

M. et Mme Alfred Lamontagne font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant, une fille, baptisée sous les noms de Marie, Florence, Rose-Alma. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Lamontagne, grands-parents de l'enfant.

Messe:

Nous avons eu la messe ici le 6 janvier, nous l'aurons de nouveau les 27 et 28 février à dix heures.

L'AIDE AU "PATRIOTE"

Merci à nos amis!

Une louable émulation règne au sein de nos paroisses pour "l'Aide au Patriote". Chacune veut faire sa part, veut apporter sa pierre, petite ou grosse, à l'oeuvre de beauté et de civilisation chrétienne que la race française a l'ambition d'établir dans les plaines de l'Ouest.

Les petits ruisseaux sans doute font les grandes rivières, et nous sommes heureux de les voir affluer d'un peu partout; mais ce qui est plus consolant encore, ce qui réjouit le coeur plus encore que le paiement des dettes qui font obstacle au développement de l'oeuvre, c'est de constater la sympathie, pour ne pas dire l'enthousiasme, réveillé au coeur de nos populations par l'appel de nos évêques.

Nous voudrions pouvoir publier toutes les lettres d'adhésion, si touchantes parfois dans leur simplicité, si belles toujours dans leur volonté inébranlable de survivre, que chaque courrier nous apporte de tous les coins du pays. On sent comme une vague de fond qui soulève toute la masse à la hauteur des grands sacrifices.

Les Français du sud ne le cèdent en rien à ceux du nord. Relisez plutôt les chroniques paroissiales de Montmartre et de Willow-Bunch que le "Patriote" publiait dans son dernier numéro. Voilà des actes qui complètent et qui se passent de commentaires, parce que leur éloquence est de celle qui convainc l'esprit, parle au coeur et entraîne la volonté.

Merci aux généreux amis de ces paroisses. Ils veulent bien nous dire qu'ils n'ont fait que leur devoir; mais l'accomplissement du devoir est chose si rare aujourd'hui, il requiert tant d'efforts pour échapper à l'emprise de l'ambiance, qu'il y a quelque mérite à ne le pas trahir.

Les Bienfaiteurs du "Patriote"

Au livre d'or où le "Patriote" inscrit ses abonnés à vie, figurent les noms de:

Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina;
Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert;
Mgr Brodeur, P.A., V.G.
M. l'abbé H. Desmarais;
M. l'abbé Carpentier, St-Louis;
M. H. Coutu, Gravelbourg;
M. l'abbé Morneau, Shell River;
R. P. P. Langlois, Tecumseh, Ont;
M. Philippe Mondor, Willow Bunch;
M. l'abbé Fortier, Willow-Bunch;
M. Achille Chabot, Lac Pelletier;
M. Alphonse Chabot, Lac Pelletier;
M. Osias Duclos, Vallée, Ste-Claire;
Quatre amis du "Patriote" Lac Pelletier;
M. le Juge Prud'homme, St-Boniface;
Emmanuel Breton, Montmartre;
Philippe Perron, Montmartre;
Trois autres bienfaiteurs, Montmartre;
M. l'abbé J. A. Ouellette, dir. des missionnaires colonisateurs, Montréal;
M. le chanoine Laurent Cousineau, économe de l'Archevêché, Montréal;
Dr. G. A. Henri Dufresne, Montréal;
Mme Arsène Dufresne, Montréal;
Clercs de St-Viateur, Montréal.

—:*:—

La journée du "Patriote" à Qu'Appelle, Sask.

Nous venons d'avoir la visite de M. l'abbé C. E. Arès, propagandiste du Patriote. Ce fut pour nous l'occasion d'un vrai réveil au point de vue national. Depuis 4 ans le cercle local de l'A. C. F. C. était dans un état de léthargie. Notre petit groupe en était rendu à l'indifférence. Aussi la journée du Patriote sous les auspices de l'A. C. F. C. nous a fait un grand bien. M. Arès, par sa parole ardente et patriotique, a réveillé les énergies endormies. Dans une magnifique conférence, le propagandiste du "Patriote", nous a montré l'importance de soutenir notre journal le "Patriote de l'Ouest", tant au point de vue catholique que national. Notre "journée du Patriote" a été un vrai succès. La soirée a rapporté $23.50 et les abonnements nouveaux et anciens $80.00. Pour un centre de 21 familles canadiennes-françaises, le résultat est des plus satisfaisants.

M. l'abbé Arès a aussi donné le sermon à la grand'messe. Il nous a parlé sur les devoirs des parents à l'égard des enfants principalement en matière d'éducation et d'instruction.

Nous souhaitons au dévoué propagandiste du Patriote, plein succès, et qu'il nous revienne l'an prochain.

Puissantes Ressources de la France

Superficie et population. La superficie de la France, y compris l'Alsace-Lorraine, est de 212,659 milles carrés. La population en 1911 en était de 39,601,509 et celle de l'Alsace-Lorraine, en 1910, était de 1,874,014. En 1921, la France avec ses nouvelles frontières avait une population de 39,209,766 habitants. La population totale de la République, d'après les dernières statistiques, est de 184 habitants par mille carré. En 1921, il y avait 1,550,449 étrangers en France. Paris, la capitale, a 2,906,472 habitants, et Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille ont chacune plus de 200,000 de population.

Industrie et commerce. La France est un pays industriel et agricole. Le rendement des principales récoltes de l'année 1922 était, en tonnes métriques: blé, 6,405,000; patates, 13,134,000; avoine, 4,184,000; seigle, 935,000; orge, 860,000; maïs, 117,000. L'emblavure en blé fut de 13,659,000 acres en 1923 comparé à 12,631,000 en 1922. La condition de la récolte fut estimée à 72% comparée à 78% pour la date correspondante l'an dernier. La superficie en seigle fut estimée à 2,172,000 acres contre 2,087,000 acres en 1922, et la condition, de 73% comparée à 65% pour la même date en 1922. La superficie en orge fut de 1,592,000, tandis qu'elle n'était que de 1,427,000 en 1922. L'état de la récolte fut estimé à 79% comparé à 62% pour la même date en 1922. L'emblavure en avoine, en 1923, fut estimée à 8,510,000 acres contre 7,905,000 acres en 1922, et l'état de la récolte a été estimé à 71%, soit un gain de 10 points sur 1922. Le rendement du maïs fut de 15,787,000 minots comparé à 12,676,000 minots en 1922. La production des patates en 1923 fut estimée à 250,211,000 minots; la récolte de maïs à 15,777,000 contre 12,676,000 minots en 1922. Les vignes couvraient une superficie de 3,412,127 acres et donnaient 1,523,522,000 gallons de vin. La récolte de vin dans les départements de l'Aube, du Gard, du Hérault et des Pyrénées orientales fut de 22,981,453 hectolitres en 1921. Les fruits et les noix sont cultivés sur une grande échelle en France, les pommes, par exemple, ayant rapporté 144,188 tonnes métriques, les poires, 52,667, les olives, 72,613, les cerises, 27,476 et les châtaignes, 165,557. La sériciculture, favorisée par le gouvernement, a produit en 1922 une valeur totale de 20,510,000 francs. Le nombre des bestiaux en 1922 comprenait: 2,706,110 chevaux, 186,420 mules, 295,780 ânes, 13,343,440 vaches, 9,599,560 moutons et brebis, 5,168,030 porcs et 1,361,180 chèvres.

En 1913, il y avait 41,638 mines et carrières en activité, avec un rendement annuel de 229,453,263 francs pour les mines, et 305,355,651 francs pour les carrières. En 1920, la production de lignite et de charbon était de 24,519,000 tonnes métriques, sans compter les 9,410,433 tonnes produites dans le bassin de la Saar; la production du charbon en 1922 était de 31,780,000 tonnes et de 23,354,239 pour neuf mois de l'an dernier; les minerais de fer en 1922 produisaient 20,831,903 tonnes (y compris la production de l'Alsace-Lorraine, qui s'élevait à 19,882,674 tonnes métriques) le fer en gueuses produisait 4,920,000 tonnes comparé à 3,417,000 tonnes en 1921. La production de fer en gueuse pour les dix premiers mois de 1923 s'élevait à 4,216,000 tonnes. Au 1er septembre 1923, il y avait 109 hauts fourneaux en activité, 60 prêts et 49 en construction ou préparation. Des fourneaux en activité, 45 se trouvaient dans le district de l'est et 29 en Alsace-Lorraine. Des mines d'argent, de plomb, zinc, cuivre, étain, antimoine, arsenic, or, manganèse et sel sont aussi exploitées.

Les manufactures françaises comprennent des filatures de soie et de coton, articles en cuir, outils et produits métalliques, automobiles, papier, tissus et produits de caoutchouc. L'alcool fut produit au montant de 31,184,000 gallons en 1921. Les pêcheries françaises sont importantes, la valeur de leurs produits s'élevant à 447,647,000 en 1919. En Alsace, la France a acquis des mines de potasse de première qualité. La superficie du bassin de potasse, qui fut découvert en 1904, est de 200 à 250 kilomètres carrés; son contenu est estimé à 2,000,000,000 de tonnes de sel de potasse produisant environ 400,000,000 de tonnes de pure potasse. Le rendement en 1913 fut de 1,167,000 tonnes, dont 531,000 fut exporté. En 1922, le rendement en sels de potasse des mines d'Alsace fut un record s'élevant à 1,326,737 tonnes comparé à 903,131 tonnes en 1921, 1,222,370 tonnes en 1920 et 592,365 tonnes en 1919.

Le Commerce Extérieur.—La France commande un grand marché d'exportations qui sont destinées en grande partie à la Grande-Bretagne, Beigique-Luxembourg, Etats-Unis, Suisse, Italie, Allemagne, Argentine. Elles consistent surtout en soies, cotons, vêtements, produits chimiques, vins, dentelles, automobiles, bois coupé. Les importations françaises consistent en charbon et coke, céréales, coton brut, fonte et acier, laine et machinerie, et viennent en grande partie des Etats-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Argentine, Italie et Allemagne. Les exportations se sont élevées à 19,187,000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année dernière comparées à 18,212,000 tonnes en 1922 et 17,846,000 tonnes en 1913.

Le Transport. — La France possède 25,766 milles de chemins de fer, dont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Midi) et celui de L'Etat. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffra à 403,300,000 francs en 1922 comparé à un déficit de 2,084,000,000 de francs en 1921 et 3,012,000,000 de francs en 1920. En 1923 les chemins de fer ont fait beaucoup mieux qu'en 1922. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrèrent à 6,166,804,900 francs comparées à 5,838,784,800 francs pour la période correspondante de 1922.

Les rivières navigables forment un total de 4,512 milles et les canaux 3,031 milles. En 1914 il y avait 23,918 milles de chemins nationaux.

La marine marchande française comprend 1400 vapeurs et bateaux-automobiles formant un tonnage brut total de 2,963,229 tonnes; 358 bateaux à voiles avec un tonnage brut total de 281,965 tonnes; donc un total de 1758 vaisseaux donnant un tonnage de 3,245,194 tonnes. Le plan actuel de construction de bateaux pourvoit à 1,255,000 tonnes additionnelles.

Richesse et ressources nationales—La richesse nationale de la France était évaluée en 1922 à environ 770,000,000,000 de francs comparée à 300,000,000,000 de francs en 1913 et 190,000,000,000 de francs avant la guerre franco-prussienne. Le revenu national est estimé à 82,000,000,000 de francs comparé à 37,000,000,000 de francs en 1914 tandis que la valeur des placements étrangers (grandement réduits depuis la guerre) est évaluée à 17,500,000,000 de francs à 21,000,000,000 de francs (or). En 1914 elle était estimée à 42,000,000,000. Le capital français avant la guerre était considérablement placé dans ses colonies, mais en plus gros montants dans des pays étrangers plus considérables et plus anciens. Les placements français aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Proche-Orient et dans l'Extrême-Orient étaient des facteurs importants et le revenu de ces valeurs à l'étranger était d'environ $400,000,000 par année. La dette totale du gouvernement russe au gouvernement français au 1er janvier 1923 était estimé à 6,040,000,000 de francs (or) y compris les 995,000,000 de francs (or) chargés par la Banque de France pour des obligations du gouvernement russe. Les avances aux autres pays se chiffraient au 1er janvier 1923 à 9,278,500,000 francs distribués comme suit: Roumanie, 1,181,000,000 de francs; Jougo-Slavie, 1,795,000,000 de francs; Grèce 861,000,000 de francs; Pologne, 1,056,000,000 de francs; Tchéco-Slovaquie, 574,000,000 de francs; Belgique, 3,684,000,000 de francs; Italie, 49,000,000 de francs à part des 800,000,000 de francs (or) de matériaux fournis devant être couverts pour une période indéfinie par la valeur de matériaux italiens à être fournis; Esthonie, 10,500,000 francs; Montenegro, 13,000,000 de francs; Lithuanie, 6,000,000 de francs; Hongrie, 1,000,000 de francs; Autriche, 500,000 francs et la Letvie 11,000,000 de francs.

Réparations.—La France doit recevoir de l'Allemagne comme réparations de fortes sommes qui grossiront de beaucoup son trésor. Le ministère des finances a publié un communiqué donnant un aperçu de la situation financière et économique. Comme il renferme plusieurs informations sur les obligations du gouvernement français d'un intérêt particulier pour les spéculateurs canadiens, notre correspondant nous en a donné le sommaire suivant:

Le gouvernement sera bientôt en mesure d'augmenter ses remboursements à la Banque de France, ce qui fera disparaître la menace d'inflation, tout en aidant à stabiliser la valeur du franc par rapport aux devises étrangères. Comme résultat, le franc augmentera de valeur et conséquemment, le coût de la vie baissera.

La situation budgétaire accuse une amélioration constante. En 1919 les dépenses de la nation étaient de près de 24 billions de francs plus fortes que les revenus; en 1923, le budget général, comprenant les dépenses de tous les ministères du gouvernement s'équilibrait; en 1924, le budget général accusa un excédent de revenu que l'on employa à diminuer les dépenses du Budget Spécial pour la reconstruction des régions dévastées; en 1925, pour la première fois en onze ans, suivant les estimations officielles actuelles, toutes les dépenses seront payées à même le revenu normal.

La statistique économique générale s'améliore également. Le développement ininterrompu du commerce étranger de la France, l'augmentation constante du revenu provenant des taxes, la reconstruction des régions dévastées et la nouvelle richesse apportée au pays par le retour de l'Alsace-Lorraine constituent des facteurs importants du bilan économique de la nation.

En 1920 les importations de la France l'emportaient sur les exportations par 24 billions de francs, aujourd'hui c'est le contraire, les ventes à l'étranger sont plus fortes que les achats. En nous basant sur les statistiques des premiers six mois de l'année, la balance commerciale, à la fin de 1924 accusa un montant favorable de 3 billions de francs.

Soixante-quinze pour cent des ravages causés par les armées allemandes dans les régions du nord de la France ont été réparés par la France seule. Les provinces du nord ont recouvré toute leur population d'avant-guerre, 4,278,000 habitants, et il n'y aura bientôt aucune trace des dévastations de la guerre.

En terminant cet aperçu de la situation financière et économique de la France, le ministre des finances dit que la chose la plus importante de toutes est la promesse de l'Allemagne de faire les paiements dus au chapitre des réparations et dont 52% seront versés à la France comme le veut le plan Dawes. Ces sommes aideront beaucoup au gouvernement français à hâter l'exécution de son programme financier qui renferme des clauses relatives à l'amortissement de la dette publique.

Remboursement de la dette extérieure.—Les derniers rapports indiquent que la France commencera bientôt à liquider ses emprunts en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ce geste, dans l'opinion des banquiers internationaux, sera un facteur puissant de la hausse du franc. On peut avoir une idée des conséquences d'un tel remboursement dans la manière dont se comporte la livre sterling, qui vient d'atteindre son plus haut niveau depuis la guerre, soit $4.76⅛. Le franc, au commencement de décembre, a fait preuve de vigueur, et à en juger par l'amélioration de la situation actuelle, nous sommes d'opinion qu'une telle hausse n'est que le prélude d'un fort mouvement ascensionnel. Comme le taux courant du change détermine la valeur future de ces excellentes obligations 6% du gouvernement français, les personnes qui achètent actuellement réaliseront des profits substantiels au printemps de la présente année.

Prince-Albert

—, Sa Grandeur Mgr J. H. Prud'homme, dimanche dernier, à Montral, conférait les ordres sacrés à M. l'abbé Aubin. L'ordination eut lieu au Grand Séminaire. M. l'abbé Aubin est une nouvelle recrue pour le clergé du diocèse.

— Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous, la semaine dernière, M. Raymond Denis, le dévoué président de l'Association des commissaires d'école. Toujours sur la brèche, M. Denis profita d'un moment de répit, entre deux campagnes de propagande pour "La Sauvegarde", pour venir discuter certaines questions en vue de nos manifestations nationales au cours de l'année nouvelle.

—Le député Chs McDonald de Prince-Albert nous est revenu de Régina, à la fin de la législature, avec la nouvelle qu'un arrêté en conseil vient d'étendre, à l'ouest et au nord-ouest, le district judiciaire de Prince-Albert. Il inclura désormais le territoire de Big River.

—De passage aux bureaux du "Patriote", M. John Kearny, de Calgary, agent d'assurance. M. Kearny est l'un de ces catholiques d'action, à l'âme ardente, au zèle toujours en éveil. Connaissant bien sa religion, il ne néglige jamais de la défendre en cours de route; Sa foi au surnaturel a fait de lui la bonne providence des Soeurs du Précieux Sang, tant à Prince-Albert qu'à St-Boniface.

—W. Bradshaw, de la banque de la Nouvelle-Ecosse, est allé à Montréal rendre témoignage dans le procès intenté pour parjure contre Louis Herman. Ce Herman faisait partie des fameux escroés, qui à l'exposition de Prince-Albert en 1921, avaient réussi à voler aux cartes quelques centaines de piastres. M. Bradshaw est appelé à Montréal pour identifier Herman.

— Le nord de la province a reçu dernièrement à la législature une publicité qui ne manque pas de réjouir tous ceux qui l'habitent. "L'hon. J.-A. Gardiner, ministre des chemins, a prédit que la présente génération verra, au nord de la ville de Saskatoon, une population plus nombreuse que celle qui habite maintenant le sud, comme conséquence du développement des ressources naturelles de la province."

—Les abattoirs de la Cie P. Burns à Prince-Albert sont des plus modernes: leur installation si belle et d'une propreté éclatante attire des visiteurs de plus en plus nombreux.

—Le Programme de la seizième convention annuelle des laitiers de la Saskatchewan, les 3, 4 et 5 février, sera bien rempli. Il y aura moins de conférences que les années dernières, parce qu'on veut réserver plus de temps pour la discussion en commun. Mais les orateurs, qui seront appelés à prendre la parole, comptent parmi les autorités du pays en industrie laitière.

Les congressistes entendront sur la culture mixte la parole autorisée de J. C. Haney, chef du département agricole de la Cie International Harvester de Chicago; sur l'industrie laitière, celle de J.-A. Ruddick, commissaire des entrepôts frigorifiques du Canada; sur la classification des produits laitiers à Montréal et dans les grands centres de distribution, celle de M. Joseph Burgess, classificateur en chef, des produits laitiers au Canada. Tout annonce la plus belle convention que les laitiers aient encore tenue en Saskatchewan.

—Au cours de la convention des sociétés d'agriculture, J. G. Rayner, de l'Université de Saskatoon, a fait une magnifique revue du travail accompli par ces sociétés durant les 40 années de leur existence. Il y a en Saskatchewan 154 sociétés agricoles, groupant à peu près 26,000 membres.

Les sociétés agricoles ne sont qu'un moyen pour atteindre un but plus élevé, celui de l'amélioration des méthodes de culture et le développement de l'amour du sol.

—:*:—

Le deuxième centenaire de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes

Le 26 janvier marque le 2ème centenaire de l'approbation des règles de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes par le Souverain Pontife Benoit XIII en 1725.

Cette congrégation répandue dans le monde entier accomplit une oeuvre admirable d'éducation chrétienne.

Elle fut fondée par saint Jean-Baptiste de la Salle.

—:*:—

Une fabrique de sucre de betterave à Winnipeg

Winnipeg. — Une nouvelle compagnie au capital de $1,500,000 vient de se former pour développer l'industrie de la betterave à sucre dans la vallée de la Rivière-Rouge.

L'hon. T. A. Crerar est président de la nouvelle compagnie qui vient de demander des lettres patentes au gouvernement manitobain.

—:*:—

M. Sam Genest réélu président de la Commission Scolaire d'Ottawa

Ottawa.— Pour la treizième fois consécutive, M. Samuel Genest, a été réélu président de la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa.

On prit le vote secret sur l'élection du président, et témoignage de respect et d'attachement à M. Genest, tous les bulletins récoltés étaient inscrits à son nom, l'élisant ainsi unanimement.

—:*:—

Mort de M. Pierre Prince de Calgary

Calgary. — M. P.-A. Prince est mort à Calgary à l'âge de 88 ans. M. Prince fut autrefois président de la compagnie Eau Claire Lumber. Né à Trois-Rivires, il vécut de nombreuses années à Eau Claire, Wis., et vint s'établir à Calgary en 1902.

—:*:—

A la semaine prochaine

L'abondance de matière nous oblige à renvoyer au prochain numéro la page de l'"Aide au Patriote" et le commencement du récit qui a le plus captivé le monde catholique depuis 20 ans: "Histoire d'une âme, la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus."

—:*:—

Le péché d'omission du "Western Catholic"

A propos d'un article du "Western Catholic" d'Edmonton, M. Georges Bugnet de l'"Union" fait, d'un ton badin, quelques rectifications qui ne manqueront ni d'intéresser, ni d'édifier nos lecteurs sur certains procédés très à la mode de nos jours Ces procédés, mis en honneur par toute une famille de nouveaux venus, consistent à penser, à dire, ou à écrire: "Avant moi, c'était le déluge, le désordre, le chaos: j'ai tout créé: d'une parole j'ai tout fait sortir du néant."

Evidemment, (comme on essaiera sans doute d'expliquer la chose plus tard,) l'auteur de l'article incriminé, en parlant du grand collège catholique que Mgr O'Leary rêve d'affilier à l'Université protestante d'Edmonton, se laissa tellement échauffer, emporter, enthousiasmer par son sujet, qu'il perdit toute notion du temps et de l'espace, et crut que l'histoire de l'éducation catholique en Alberta allait enfin commencer, et écrire ses premières conquêtes sur la page, laissée blanche par les devanciers français de l'oligarchie irlandaise.

C'est étrange comme chez certaines gens la mémoire est devenue la faculté d'oublier.

M. Bugnet appelle le produit malhonnête de cette psychose, un péché d'omission. Et il continue:

"L'omission est commise dès les premières lignes:

"Catholics in this province have not given much time or attention to this most important matter (higher education)."

"Vraiment? D'où sont sortis alors le Juniorat et le Scolasticat des Oblats, et le collège des Jésuites? Génération spontanée? Jaillis des ossements de bisons, un beau matin, sans que personne n'y ait songé?

"Voyons, voyons, jeune confrère, vous savez bien que Pasteur a démontré que la génération spontanée est un mythe. Et donc, il a bien fallu que les catholiques de cette province fournissent considérablement d'attention, de temps, et même d'argent, d'énergie et de dévouement aux études supérieures.

"Seulement, n'est-ce pas, ces catholiques sont surtout de race française, non anglaise. Alors, ça ne compte pas. Pas plus que, d'après la **Catholic Encyclopedia**, aucune grande oeuvre n'exista tant que le diocèse fut dirigé par des évêques français.

"Le dommage, jeune confrère, est que de forts beaux monuments, y compris deux grands hôpitaux et quantité d'églises étaient déjà là, aux yeux de tout le monde, longtemps avant cette date. Oeuvres, il est vrai, presque toutes, d'âmes canadiennes.

"C'est peut-être fâcheux au point de vue anglais. Seulement, jeune confrère, vous ne vous nommez point: **The Western English**, mais si j'en crois mes yeux, **The Western Catholic. Ainsi vous êtes catholiques.**

"Alors? Why such a sweeping statement?

"Il y a donc de votre part péché d'omission."

Allons pour le péché d'omission! En attendant que le "Western Catholic" fasse son mea culpa. Mais nous doutons bien un peu que cela ne vienne jamais; car s'il faut en croire la rumeur, les propriétaires du "Western Catholic", seraient des protestants et ces gens-là quand ils battent leur coulpe c'est sur la poitrine de leurs voisins.

—:*:—

Un bill règlant à 20 et 40 onces le poids du pain dans la Saskatchewan

Régina. L'hon. A. P. McNab, ministre des travaux publics, a présenté en chambre un bill demandant un poids uniforme de 20 et 40 onces pour tout le pain vendu dans la province. Ces deux pesées seules seront approuvées. Le bill pourvoit aussi à la nomination par les municipalités d'un inspecteur pour les boulangeries. Chaque boulangerie devra être licenciée: le coût de la licence ne devra pas dépasser $5.00. Elle ne pourra être accordée que sur certificat de l'officier de Santé témoignant que toutes les précautions hygiéniques ont été prises pour la fabrication du pain.

Des balances devront être placées bien à la vue, et le pain pesé si le client le demande.

L'inspecteur peut venir à n'importe quel temps peser les pains, et s'il en trouve cinq dans le lot qui n'ont point le poids requis, il pourra les distribuer à quelque institution de charité.

La première amende encourue pour violation de la loi sera de $5. à $50; la seconde de $10. à $100.

La chambre a sanctionné par un amendement que la présente loi ne s'appliquerait qu'aux boulangers eux-mêmes et non aux épiciers ou autres détailleurs de pain.

Devant le grand nombre d'objections soulevées par ce bill, la date de sa mise à exécution a été renvoyée à plus tard; on se demande même s'il deviendra jamais une loi effective.

—:*:—

Peu probable qu'il y ait des élections générales prochainement

Ottawa. — Un discours récent de M. King à Toronto ne laisse aucunement entrevoir une session courte et des élections à l'été. Au contraire, les grandes lignes du travail que les députés auront à fournir durant la session suggèrent l'idée qu'elle sera longue et laborieuse.

La question des taux de transport y occupera une place prépondérante. Elle sera traitée à fond, et probablement par un comité parlementaire spécial, avant d'être étudiée en chambre. Mais elle ne peut être amenée tout de suite, car la Cour suprême doit tout d'abord se prononcer sur le jugement porté par la commission des chemins de fer contre l'entente du Nid-du-Corbeau. La Cour suprême ne commencera à entendre cette cause que le 3 février. Puis il se passera quelque temps, avant que jugement soit rendu.

En attendant, un ordre en conseil a rétabli les taux de l'Entente, mais cette décision n'est que temporaire.

—:*:—

Une pension au Dr Saunders qui a donné le blé "Marquis" au Canada

Ottawa.— M. John Millar, un progressiste, demandera au gouvernement, durant la prochaine session, d'augmenter de $1,250 à $5,000 la pension que reçoit le Dr Saunders, le créateur du blé Marquis. M. Millar soutiendra que le Dr Saunders, pour les services qu'il a rendus à tout le Canada en trouvant un blé mieux adapté à notre climat et à notre sol, mérite beaucoup plus qu'une pension ordinaire de fonctionnaire. On s'attend à ce que le gouvernement accepte la résolution.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

VANCOUVER. — Dans le parc Stanley on a trouvé le cadavre d'un nommé Novak, d'Edmonton qui, apparemment s'est suicidé.

EDMONTON. — Le Dr J.-A. Hislop a été condamné à 3 ans de pénitencier pour une opération illégale qui a causé la mort d'une jeune fille.

SASKATOON.—On annonce d'Angleterre l'émigration prochaine d'une famille Bradley comprenant 35 membres en trois générations qui ont l'expérience de la ferme.

MONTREAL. — M. Henri-Albert Robert, gérant de La Presse, est mort subitement, succombant à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 52 ans.

OTTAWA. — Madame Ernest Lapointe, épouse du ministre de la Justice a été élue présidente de l'hôpital des incurables St-Vincent qui vient d'être fondé par les RR. SS. Grises de la Croix.

ST-HYACINTHE, Qué. — S. G. Mgr Décelles, évêque de S.-Hyacinthe, s'embarquera le 17 février, pour accomplir son premier voyage *ad limina*, dans la Ville Eternelle.

MONTREAL. — A la Trappe de N.-D. du Lac d'Oka, comté des Deux-Montagnes, près Montréal, les Missionnaires agricoles de la province de Québec ont eu la semaine dernière, leur retraite collective. S. Gr. Mgr Joseph Hallé, évêque de Pétrée et Vicaire apostolique de l'Ontario-Nord en suivit les exercices.

WORCESTER, Mass.— M. l'abbé J. E. Perreault, curé fondateur de la paroisse du St-Nom de Jésus de Worcester, Mass. vient de prendre sa retraite. Il compte 52 années de second ministère, et il est âgé de 77 ans.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

—M. D. Robert a reçu un premier envoi de renards argentés qui sont très bien apprivoisés et excitent beaucoup d'intérêt, surtout parmi les jeunes.

— Une partie de Curling chaudement contestée entre le Conseil de la Municipalité et l'équipe du Conseil du village, donne maintenant une victoire de chaque côté. La partie décisive sera jouée plus tard.

—M. Ludger Lévesque se rétablit rapidement d'une opération subie à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

De passage à Montmartre:

M. Philias Lavoie, de Vonda, chez son fils, le Dr E. Lavoie.

M. l'abbé Leclaire, vicaire de Gravelbourg et P. Jérôme, curé de Kendersly, au presbytère.

M. Emmanuel Taillon avec sa famille, de St Jérôme, Qué., chez son beau-frère M. Georges Gratton.

—Montmartre ne désespère pas de remporter le prix du *Patriote*. Evitez les frais d'envoi en payant vos abonnements à l'agent local M. L. P. Côté et tout cela comptera pour le concours

—:*:—

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé. — No. 1, $1.71; No. 2, $1.66; No. 3, $1.61; No. 4, $1.43.

—:*:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 1.96; No. 2, 1.89 1-2; No. 3, 1.84 1-2; No. 4, 1.73; No. 5, 1.67; No. 6, 1.55; fourrage, 1.36 1-2; voie, 1.92 1-2.

Avoine. — No. 2 C.W., 68 1-2; No. 3 C.W., 62 1-4; extra 1 fourrage, 62 1-2: No. 1 fourrage, 60 1-4; No. 2, 55 3-8; rejetée, 50 3-8; voie, 68 1-8.

Orge. — No. 3 C.W., 95; No. 4 C.W., 89 1-4; rejetée, 8 1-2; fourrage, 85 1-2; voie, 95.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.68; No. 2 C.W., 2.63 1-2; No. 3 C.W. et rejeté, 2.55 1-2; voie, 2.68.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.54 1-2.

—:*:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Les porcs gras se maintiennent autour de $9.

Marché aux animaux de Winnipeg

Le marché des porcs est indécis; les gras font encore $9.25. Les agneaux $12.

—:*:—

Marché aux fourrures

Blaireau, 50c.-$5.; Ours, $5.-$15.; Castor, $5.-$20.; Hermine, 10c.-$2.; Renard rouge, $7-$16; Renard croisé, jusqu'à $60.; Renard argenté, jusqu'à $300.; Loup cervier, $7.-$25.; Martre, $10.-$30.; Vison, $1.-$12.; Loutre, $5.-$30.; Rats; 50c.-$1.; Putois, 35c.-$3.; Loup de prairie, $2.50-$13.

ON DEMANDE un forgeron pour paroisse canadienne-française, logis et boutique fournis gratis, situé près de l'église. Pour plus de renseignements s'adresser Arthur Daoust, Zenon Park, Sask. 45-48 P

ON DEMANDE une institutrice ou instituteur qualifié pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais. L'école ouvrir le premier mars; en faisant application on devra mentionner le salaire désiré. Pour plus de renseignements s'adresser à Jos. Brassard, sec.-trés., Eldred, P. O. 45-50 P.

DISTRICT CASAVANT demande instituteur ou institutrice qualifié pour la Saskatchewan et pouvant enseigner le français, brevet de 2e classe préférée, école commencera le 1er mars. Envoyer application à C. Denis à Vonda, disant salaire demandé et expérience. 45-48

A VENDRE—30 tonnes de bon foin pressé, s'adresser à Elie Larose, Boutin, Sask.

POISSON BLANC, frais gelé, qualité supérieure, 6c la livre à la station de Meota. Faire remise avec la commande. Satisfaction garantie. F. Jeancart, Meota, Sask. 45-50 P.

ASSURANCE-VIE "La Sauvegarde" assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lots, etc. Eugène Gertin, St-Paul, Alta. 36

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue demandé pour l'Ecole Ness No. 2693. Salaire $1100 par année. Ouverture de la classe le 7 janvier 1925. Adressez toute correspondance à Joseph Gervais, séc.-trés de l'Ecole Ness, Meota, Sask. 41-46 P.

ON DEMANDE quatre hommes désirant obtenir position de barbier dans salons de toilette de campagne. Expérience non nécessaire. S'adressez à Ufr. Henry, 119-20e Rue E., Saskatoon, Sask. 41—

DEUX HOMMES sans expérience demandés pour apprendre à conduire camions. Bon salaire. S'adresser à M. Moody, 119-20e Rue E., Saskatoon, Sask. 41—

LE DISTRICT scolaire de Miota Lake, No. 3116 demande une institutrice qualifiée pour la Saskatchewan, pouvant enseigner les deux langues. Pouvons payer $100. par mois. S'adresser à J. B. Godart, secrétaire, St-Brieux. 45-48 P.

ON DEMANDE UN FORGERON canadien-français dans un centre tout à fait canadien. Nous garantissons $1,000.00 de revenu par an et plus. Pour références, s'adresser à l'abbé Ad. Fortin, curé, Lac Pelletier, Sask. 44—

ON DEMANDE intitutrice bilingue qualifiée, avec expérience, pour école Grierson. Ouverture le 15 février. Salaire $1100.00; bonne pension. Faire application immédiatement à Chs. Lesceileur, sec., Vonda, Sask. 44-49 P.

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE DEMANDEE pour l'école Montcalm. Envoyer références en faisant application. Il y a une résidence confortable. Adresser toute correspondance à René Leduc, sec.-très., Assiniboia, Sask. 44—

ON DEMANDE un bon homme de confiance canadien-français, sachant aussi l'anglais, connaissant le métier de cordonnier et harnais. Pour informations, écrivez à D. Lebel, Lampman, Sask. 46P.

ETALON PERCHERON enregistré, 4 ans, 2000 livres, à vendre ou à échanger pour de bons jeunes chevaux de travail. S'adresser à Julien Georget, Donrémy. 46-51 P.

A LOUER restaurant nouvellement bâti, 5 chambres en haut. Centre canadien-français. Locataire pourra prendre possession le 15 février. S'adresser à M. Alphonse Georget, Hoey, Sask. 46-53